

Jean-Paul Rœlly

# L'enfant perdu

*À mes petits-enfants*





## PROLOGUE

La maison est calme. La rue est calme. La ville est calme. Toute la région du Nord est écrasée par la chaleur inhabituelle de ce mois de juillet. Jules, quinze ans, en vacances chez ses grands-parents, semble ne pas souffrir outre mesure de la température, habitué qu'il est à des chaleurs plus méridionales. Envoyé dans sa chambre faire quelques révisions en prévision de la prochaine rentrée pendant que ses grands-parents se reposent, il ne se passionne pas pour son livre de physique. Son esprit vagabonde, il passe le temps en feuilletant un dictionnaire, en suivant la trace d'un avion dans le ciel, en regardant par la fenêtre les fleurs du jardin inondé de soleil.

En fait il ne dispose pas d'une chambre bien à lui, il a un lit dans la pièce qui sert de bureau à ses grands-parents. Lui n'est qu'un occupant provisoire et, il le sent bien, tout juste toléré dans ce lieu. Là trônent en revanche l'ordinateur et la bibliothèque qui rassemblent les recherches et les travaux de ses grands-parents. Ce sont ces objets inanimés les vrais maîtres des lieux et il a l'interdiction d'y toucher.

Ce n'est pas la première fois que Jules loge dans cette pièce, mais il n'a encore jamais éprouvé de véritable curiosité pour ce qui fait manifestement partie des intérêts majeurs de la vie de ses grands-parents. Aujourd'hui, se sentant en quelque sorte protégé par le silence de la maison, il se sent poussé à transgresser les tabous et à pianoter sur l'ordinateur.

Il y a longtemps que son père l'a initié aux rudiments de l'informatique et depuis les tâtonnements de ses débuts il a le sentiment de maîtriser parfaitement l'appareil au point de pouvoir apprendre bien des choses à son grand-père. C'est donc sans

appréhension qu'il met l'appareil sous tension. Le ronflement rapide du ventilateur au démarrage l'inquiète un peu car il a peur d'attirer l'attention de ses grands-parents, mais cela ne suffit pas à troubler le calme de la maison. L'écran s'éclaire, il n'est pas encombré. Jules se trouve face à une douzaine d'icônes, certaines connues, d'autres inconnues. Avec un certain dépit, il n'aperçoit aucun des jeux auxquels il est habitué. Il pointe donc sa souris sur une icône inconnue et lance sans le savoir le logiciel de généalogie de son grand-père. Il voit s'ouvrir devant lui une fenêtre remplie de cases jaunes et vertes reliées entre elles. À l'intérieur de ces cases il y a des noms et des dates.

Il lit mécaniquement deux ou trois noms quand il réalise soudain qu'il s'agit de personnes connues. Il reconnaît les noms de son père et de sa mère et en dessous le sien. Son intérêt est tout de suite éveillé. Il identifie les prénoms de ses grands-parents. Il clique sur la case du grand-père et de nouvelles cases apparaissent. Il navigue ainsi de proche en proche, s'émerveillant de découvrir toujours de nouveaux noms, toujours plus d'inconnus, des inconnus qui lui sont liés, il le sent bien, même s'il ne réalise pas tout à fait comment. Il est fasciné...

À chaque individu correspond une fiche, avec dates et lieux de naissance, de mariage et de décès. Sur cette fiche figurent aussi la profession et la religion. Il a vite fait d'utiliser l'onglet par lequel on accède aux détails concernant la personne. Il découvre un consul dont le père était ébéniste, un pasteur dont le père était cultivateur, il voit des métiers dont il n'a jamais entendu parler : apothicaire, mégissier, mulquinier, soyeux, il note que la religion de certains est indiquée, catholique ou protestante, que pour d'autres la rubrique reste vierge. Ce monde étrange et nouveau l'attire. Il fait connaissance avec des étrangers, Allemands ou Suisses, venus s'implanter en France, des « morts pour la France », des familles de seize enfants, des orphelins de bonne heure, des

expatriés en Amérique, des familles recomposées après trois mariages, etc.

Jules est si passionné qu'il ne voit pas le temps passer et c'est l'entrée de son grand-père dans la pièce, une heure plus tard, qui le ramène sur terre. Inquiet, Jules s'attend à être sévèrement grondé pour avoir désobéi. Le grand-père s'approche sans mot dire de l'écran et son silence est inquiétant. Il se penche par dessus l'épaule de l'adolescent et un sourire discret se dessine sur ses lèvres. C'est néanmoins d'un ton sévère qu'il interpelle son petit-fils.

- C'est comme ça que tu révises ? Tu sais bien que je ne veux pas que tu touches à mon ordinateur !

Jules, contrit, se tait et baisse la tête. Pris en flagrant délit, il n'y a pas grand-chose à dire et mieux vaut laisser passer l'orage que d'invoquer une excuse fallacieuse.

En fait l'orage est bref et Jules se rend vite compte au ton de voix que le grand-père n'est pas vraiment en colère. Aussi risque-t-il une question :

- Dis, Grand-Père, ils ont vraiment existé tous ces gens ?

Ramené sur le terrain de ses travaux favoris, heureux de voir son petit-fils s'intéresser à sa famille, le grand-père est désarmé.

- Bien sûr qu'ils ont existé, répond-il. Tu as deux parents, un père et une mère, et chaque personne a également un père et une mère, aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps. Ce que tu découvres là c'est l'ensemble des personnes qui ont vécu et qui ont été nécessaires pour que toi tu puisses naître un jour. Ce sont tes ancêtres. C'est bien parce qu'ils ont vécu, qu'ils ont laissé quelques traces dans les archives de l'état civil, dans celles des notaires, de la Justice, des affaires militaires ou autres que l'on arrive à reconstituer une partie de leur vie. C'est un travail passionnant qui amène aussi à s'intéresser à l'histoire.

- Qu'est-ce que l'histoire vient faire là-dedans ?

- Regarde. Dans les notes de mon grand-père Ernest, il est dit qu'il a opté pour la France en 1872. Ceci s'explique par le fait qu'il est né en Alsace, qu'en 1871 la France a perdu une guerre contre les États allemands et que nous avons dû céder l'Alsace et la Moselle aux vainqueurs pour conclure la paix. Si tu ne connais pas cette tranche d'histoire tu ne peux pas comprendre qu'il a fallu que les Alsaciens choisissent de rester sur place, mais ils devenaient allemands, ou bien qu'ils optent pour la France, mais ils étaient forcés de quitter leur pays natal. Regarde aussi dans les ancêtres de ta grand-mère. Tu vois le pasteur Louis-Frédéric Juillard. Il a été aumônier militaire en Chine en 1860. Si tu ne sais pas que la France et l'Angleterre ont envoyé une expédition militaire contre la Chine à cette époque, tu ne comprends pas bien ce que faisait là ce petit pasteur de la région de Montbéliard. Tu as là deux exemples de l'importance de l'histoire pour la compréhension de la vie des hommes de tous temps.

- Comment ce pasteur est-il allé jusqu'en Chine ? demande le garçon.

- Il est parti de Montbéliard en diligence vers Marseille puis du port de Marseille en bateau militaire et a fait le tour de l'Afrique par l'océan Atlantique, car le canal de Suez n'existait pas encore.

- Y a-t-il d'autres ancêtres qui ont fait des grand voyages comme lui ?

- Il y a toujours eu des gens qui avaient la bougeotte dans tes ancêtres, mais il n'y en a pas qui aient fait un aussi long et difficile voyage que celui-là. Si les histoires de famille et de voyage t'intéressent j'en connais une qui sort un peu de l'ordinaire. Elle est racontée dans ce livre.

Le grand-père saisit un petit ouvrage à la couverture rouge sur un rayonnage de la bibliothèque et poursuit :



- Si tu veux, je te le prête mais prends en grand soin, je n'ai plus que cet exemplaire-ci.

Jules, très intéressé par tout ce qu'il venait de découvrir dans les minutes précédentes, n'aurait renoncé à aucun prix à cette histoire annoncée.

- Tu ne vas pas pouvoir tout lire en un jour, dit le grand-père, et je pense que tu auras des questions à me poser une fois ta lecture terminée. Car cette histoire va te ramener loin en arrière dans le temps, dans une France qui n'avait pas grand chose à voir avec celle que tu connais aujourd'hui. Les frontières n'étaient pas les mêmes : Montbéliard et Nice, par exemple, n'étaient pas françaises. Les gens n'étaient pas habillés de la même manière qu'aujourd'hui, ils ne portaient ni textiles artificiels, ni pantalons en jean. Ils ne mangeaient pas la même chose que nous, il n'y avait ni conserves, ni surgelés, on ne trouvait ni bananes, ni café, ni chocolat. On voyageait peu, il n'y avait ni chemin de fer, ni voitures, ni vélos, ni routes goudronnées. On se déplaçait essentiellement à pied, souvent en sabots, parfois en carriole pour des déplacements en famille sur des distances un peu plus grandes... Bref tu verras que la vie de nos ancêtres, qui se déroulait dans un monde totalement différent et que tu aurais du mal à imaginer, n'a pas toujours été facile.

S'installant à son tour devant l'ordinateur, le grand-père cherche dans la base de données le nom *Nourtier* puis, parmi les Nourtier, le prénom *Louis*. Choissant parmi les Louis, il clique sur l'époux de Marguerite Delassus. Une case s'affiche au milieu de l'écran.

- Tu vois, Jules, c'est de ce Louis que tu vas lire l'histoire. C'est un ancêtre de ta grand-mère qui vivait il y a très longtemps, environ trois cents ans. Ce Louis Nourtier a vécu une aventure qui sort de l'ordinaire, même pour cette époque lointaine et j'ai voulu la raconter pour qu'elle ne soit pas perdue.

Posant le livre sur le bord du lit de l'adolescent il ajoute :

- Bien que tu n'aies sans doute pas beaucoup travaillé, va maintenant jouer au jardin, il est temps de respirer un peu d'air pur et de te dégourdir les jambes. Tu pourras lire le soir après le dîner avant de te coucher.

Jules embrasse son grand-père et, partagé entre le désir de jouer au ballon et celui de poursuivre sa découverte de l'après-midi, il descend de sa chambre sans hâte.

Le soir, le dîner avalé et la toilette faite, Jules obtient sans peine l'autorisation de lire au lit. Il se saisit du petit livre rouge et se plonge dans sa lecture.

## I

À l'ouest d'Amiens, entre la Somme au nord et la Bresle au sud qui marque la frontière avec la Normandie, il y a une région qui s'appelle le Vimeu. C'est une région agricole verdoyante au relief mollement ondulé. Dans cette région se trouve un petit village nommé Heucourt. Ce village n'est ni riche ni pauvre, c'est un village comme on en trouve des milliers dans le royaume de France au XVII<sup>e</sup> siècle.

À l'entrée du village, à droite quand on vient d'Amiens par la route d'Airaines, on aperçoit en retrait de la route une grande bâtisse au toit couvert d'ardoises, légèrement dissimulée par un rideau de peupliers. Cette demeure, appartient au seigneur d'Heucourt, mais il n'habite pas là ordinairement, il préfère une autre de ses résidences. Les communs sont occupés par le régisseur de la seigneurie.

En suivant la route qui passe devant le château on va vers le centre du village. Arrivée à hauteur de l'église et du cimetière, situés à gauche sur une petite croupe, la route fait un brusque coude à droite puis se sépare en deux branches presque parallèles qui se dirigent vers le sud. Les principales fermes sont réparties de part et d'autre de ces deux voies. Au loin au sud, on aperçoit les bois qui entourent le hameau de Croquoison.

Depuis le village on voit au loin les paysans occupés à labourer ou à récolter dans leurs champs et un promeneur pourrait penser qu'il s'agit d'un petit village sans histoire. En fait il n'en est rien. Depuis des années le village est divisé en deux clans qui se regardent avec méfiance, voire hostilité.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle un colporteur est passé dans la région. Il a répandu des idées nouvelles en matière de religion,

dénonçant les abus de l'Église catholique, en particulier le commerce des « indulgences », ces papiers par lesquels, moyennant argent, on est censé obtenir le pardon de Dieu pour les fautes d'ici bas. Des accusations ont aussi circulé sur la vie dissolue menée par beaucoup de princes de l'Église, vie non conforme à l'enseignement que cette même Église prétendait donner aux hommes. Les contestataires réclamaient des cérémonies faites en français, et non plus en latin, afin que chacun puisse comprendre ce qu'on lui disait.

Si les textes bibliques étaient très peu connus de la grande majorité des profanes et si les discussions sur la nature du Salut ne mobilisaient pas les foules, en revanche les accusations de commerce et de débauche, l'impossibilité de comprendre le sens de ce qui était dit par les clercs correspondaient tellement à ce que chacun pouvait constater et ressentir que beaucoup ont adhéré à l'ensemble de l'argumentation. Lorsque la rupture a été consommée entre Rome et les Réformateurs, des familles entières ont opté clairement pour la Réforme. Parmi les gens de la nouvelle religion se sont trouvées beaucoup de personnes instruites, fortunées aussi, et en premier lieu beaucoup de celles qui ont appris à lire, car c'est bien en lisant les écrits de Luther, Calvin ou Zwingli que beaucoup d'hommes de ce temps se sont forgé de nouvelles convictions.

Dans cette région du Vimeu, beaucoup de familles de la grande ou de la petite noblesse sont « contaminées par l'hérésie ». C'est le cas des familles du sieur de Rambures, du sieur de Poireauville, du sieur de Visme et de nombreuses autres. La famille du sieur d'Heucourt et d'Havernas est également protestante. Dans le sillage de leur seigneur, les Delassus, receveurs de la seigneurie d'Heucourt de père en fils, sont devenus protestants. D'autres serviteurs du même suzerain, confiants dans son intelligence et appréciant sa conduite, ont adopté les mêmes idées.

Mais ces nouveautés religieuses bouleversent les habitudes locales. À l'incompréhension de ceux qui restent fidèle à la foi traditionnelle s'ajoutent vite d'autres causes de mésentente : les vieilles querelles de voisinage, inévitables dans tout village, sont réveillées et renforcées par l'opposition religieuse. La zizanie est entretenue par le curé et les vicaires du village dont les revenus baissent avec la désertion d'une partie de leur troupeau et qui ont du mal à vivre décemment. Les guerres de religion avec la participation de quelques-uns dans les rangs de l'une ou l'autre armée achèvent de séparer les deux clans.

Cependant l'édit de Nantes, promulgué en 1598, a stoppé les campagnes militaires fratricides et instauré une période de paix intérieure. Quand l'un ou l'autre parti se plaint de violation de l'édit, la plainte est examinée par deux « commissaires de l'édit », un catholique et un protestant, qui examinent ensemble le problème. Quand leurs avis sont concordants, leurs décisions sont exécutoires. Quand leurs avis sont divergents, ils soumettent un rapport au conseil du roi. Ainsi se règlent un certain nombre de petits conflits, inévitables quand on met en place une nouvelle législation.

Néanmoins les préventions entre les deux camps sont tenaces et les pères de famille surveillent attentivement les adolescents à qui la fréquentation des jeunes gens de l'autre religion est strictement interdite. Pas question pour un catholique de laisser ses enfants épouser des "hérétiques" pas plus que pour un huguenot de laisser les siens épouser des "papistes". Cette séparation en deux clans se traduit aussi dans les rapports entre propriétaires, fermiers et métayers. Un protestant n'emploie le plus souvent que des protestants, un catholique fait de même avec ceux de sa religion. Un protestant préfère vendre son champ à un coreligionnaire, un catholique fait de même. Des relations tendues

subsistent donc malgré la paix civile qui règne officiellement dans le royaume.

Malheureusement la paix est quelque chose de fragile et, après l'assassinat du roi Henri IV, la situation des protestants se dégrade lentement.

## II

En 1648, le traité de Westphalie met fin à la guerre de Trente Ans, véritable guerre de religion européenne. Il aurait pu renforcer la paix civile entre protestants et catholiques de France, mais il n'en est rien, au contraire. La reine régente, toujours secondée par son fidèle cardinal Mazarin, est libérée momentanément du souci de protéger les frontières de l'Est, elle se consacre donc plus intensément à son projet de pacification intérieure du royaume. L'Europe vient de souffrir de manière atroce et les marches de l'est de la France ont été dévastées. Le reste du royaume, avec la Fronde, vient de pâtir des ambitions d'une partie de la noblesse, le pouvoir royal a été contesté et c'est encore une fois le peuple qui a souffert du passage des armées.

La paix passe par le rétablissement de l'autorité royale. Les conseillers de la reine ne manquent pas de faire valoir que l'existence même du protestantisme est attentatoire à l'unité du royaume puisque les rivalités politiques des princes sont renforcées par leur appartenance religieuse. L'entourage catholique du jeune roi Louis XIV, lorsque ce dernier accède réellement au pouvoir, le pousse à reconquérir son autorité en éradiquant le protestantisme.

Pour éviter un retour des guerres de religion et un nouvel embrasement du pays, il faut affirmer que le roi est attaché au respect de l'édit de Nantes et donc éviter de prendre les protestants de front. C'est donc par une série de décisions qui s'entourent d'un semblant de légalité que les droits des protestants sont rognés, voire bafoués.

Les conditions d'exercice du culte réformé sont évidemment surveillées de près par les autorités catholiques qui ne manquent pas une occasion de se plaindre de violations de l'édit de

Nantes et de mettre par écrit leurs accusations : les pasteurs prêchent en dehors des limites de leur circonscription, les protestants chantent trop fort et gênent par là même le déroulement des cérémonies catholiques, ils s'assemblent en nombre plus élevé qu'autorisé, pire ils sont en contact avec l'étranger, ils servent d'agents de renseignement aux puissances étrangères, compromettent la sûreté de certaines villes situées près des frontières, etc. La fausseté ou le ridicule de certaines accusations n'arrête pas les requérants auprès du roi. Parmi ceux-ci l'évêque d'Amiens se distingue par son zèle.

Les plaintes sont examinées avec un esprit partisan, il est fait peu de cas de l'avis du commissaire protestant et le conseil du roi statue très souvent en faveur des plaignants catholiques, au mépris du droit. C'est ainsi qu'en divers endroits des habitants influents sont bannis de leur ville, des pasteurs sont interdits de parole, des temples sont fermés, voire détruits.

Dans la région qui nous intéresse, les huguenots ont obtenu par l'édit de Nantes le droit de se rassembler près d'Oisemont, à Cannessières, dans un temple construit sur un terrain donné par le sieur de Senarpont. Les protestants d'Heucourt ont moins de deux lieues à parcourir pour s'y rendre, mais d'autres huguenots font bien plus de chemin. Il n'existe en effet que deux autres temples autorisés dans cette région du Vimeu, l'un à Salouël, dans les faubourgs d'Amiens, l'autre à Vaudricourt, près de la côte de la Manche, c'est-à-dire respectivement à huit et neuf lieues d'Heucourt.

En 1665, suite à une requête de l'évêque d'Amiens et à un désaccord des commissaires, une décision du conseil du roi ordonne, entre autres, la destruction de ces trois temples : les nombreux protestants de la région sont purement et simplement privés de lieu de rassemblement et de culte ! À ceux qui se plaignent on répond qu'il existe des églises catholiques proches de



leur domicile et toutes prêtes à les accueillir pour peu qu'ils renoncent à leurs idées hérétiques. C'est mal connaître l'entêtement des Picards et l'enracinement de la foi des huguenots.

Si quelques-uns faiblissent devant les difficultés, la plupart résistent. Ils se rassemblent par petits groupes dans les divers villages, ils sortent leur Bible et célèbrent des cultes en commun dans des maisons particulières, ils accueillent pour un soir un pasteur venant apporter la bonne parole, ils tiennent bon en espérant que ces difficultés n'auront qu'un temps. Imitant ceux qui sont partis depuis près d'un siècle pour fuir les guerres de religion, quelques-uns partent à l'étranger, persuadés que les difficultés qui les attendent là-bas seront compensées par la liberté dont ils jouiront.

C'est à cette époque que Philippe Nourtier, membre d'une famille qui a adhéré à la Réforme dès la première heure, habite à Heucourt, non pas au cœur du village mais au hameau de Croquoison, à un quart de lieue au sud du village. C'est un protestant convaincu et il ne s'en cache pas, malgré les difficultés de tous ordres et parfois les vexations dont il peut être l'objet dans un tel contexte général. Né presque en même temps que le roi Louis XIV, il a maintenant vingt ans et a grandi au milieu des soubresauts politiques, militaires et religieux de son époque et ces événements l'ont marqué. On lui a appris l'obéissance due au roi mais aussi, comme l'ont enseigné les Réformateurs, la primauté de la conscience sur l'obéissance.

Force lui est de constater au fil des jours que l'espoir de voir une application impartiale des dispositions de l'édit de Nantes n'est pas soutenu par les faits. Philippe a longtemps pensé que la politique royale était due à de mauvais conseillers, sans que cela remette en cause son dévouement à la monarchie. Il est persuadé que le roi va se rendre compte des réalités et va changer de politique, mais il ressent la destruction du temple de Cannessières

comme un coup de massue qui lui fait perdre confiance dans la sagesse du monarque. Il juge les événements avec lucidité : puisque Mazarin n'est plus là pour endosser la responsabilité de cette décision, c'est bien le roi qui en est responsable.

Malgré la cruauté de la destruction de leur temple, grâce à l'aide et à la protection du seigneur du lieu, la vie du petit groupe de protestants d'Heucourt peut continuer dans un calme relatif. Philippe se marie mais cette union n'est pas féconde et sa jeune femme meurt vite. Il se remarie et sa seconde union avec Suzanne Lépiciier est bénie au fil des ans par la naissance de cinq enfants.

Philippe est propriétaire terrien et marchand. Par le commerce des produits apportés aux villes, comme Abbeville ou Amiens, sa famille s'est enrichie. Comme ses ancêtres, il est resté dans son hameau car point n'est besoin, pour plaire à Dieu, de paraître aux yeux des hommes avec de beaux habits et de mener une vie de luxe. Il habite donc une demeure assez vaste, faite de briques et de pierres dans le style du feu roi Louis XIII, avec un sol carrelé en tommettes rouges. À proximité de sa maison se trouvent d'autres bâtiments, étable, granges et dépendances dans lesquelles logent ses paysans. Philippe mène avec sa famille une vie laborieuse et tranquille conforme à son idéal.

Au milieu de ce calme relatif éclate un coup de tonnerre. Un beau matin de la fin d'année 1685, la cloche de l'église d'Heucourt sonne le rassemblement de la population. Le curé donne lecture d'un nouvel édit que le roi a signé il y a peu à Fontainebleau. Cet édit révoque celui de Nantes donné par le bon roi Henri, donne un bref délai aux pasteurs pour quitter le royaume et transforme d'office tous les sujets du roi en catholiques.

C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Philippe comprend qu'il ne pourra jamais pratiquer librement sa religion dans cette France qu'il aime tant par ailleurs. Aussi est-ce la mort dans l'âme qu'il se convainc qu'il faut partir à l'étranger pour

rester fidèle à sa conscience. Dès cet instant il vit avec cette idée qui le taraude.

Un soir du printemps 1686, après un culte familial clandestin, Suzanne prend la main de son mari et lui dit :

- Viens donc faire quelques pas dehors pour profiter de la douceur de cette soirée.

Philippe acquiesce d'un signe de tête et suit sa femme à l'extérieur. Ils s'éloignent en silence, humant l'air embaumé du printemps. Lorsqu'ils sont à quelques dizaines de mètres de leur maison, Suzanne interpelle doucement son mari :

- Philippe, dis-moi ce qui ne va pas. Depuis quelques semaines je te sens tendu, sombre, irritable. Tu n'as jamais été comme cela, qu'est-ce qui se passe ? Que me caches-tu ?

Philippe s'arrête, interdit. Il ne pensait pas que ses préoccupations se devinaient aussi facilement. En un sens il est soulagé, il va pouvoir partager son fardeau.

- Effectivement, je suis tracassé par un projet. Je pense partir à l'étranger pour vivre librement ma foi, mais je m'inquiète pour vous, je retourne le problème en tous sens dans ma tête depuis des mois. J'ai besoin de ton avis et de ton aide. La décision à prendre est lourde de conséquences car, quelle qu'elle soit, elle conditionne notre vie future ainsi que celle de nos enfants. Je ne me sens pas le droit d'en décider seul. Serais-tu prête à émigrer avec moi, avec les risques et les abandons que cela comporte ?

Partir c'est rompre les liens familiaux avec ceux qui restent, c'est abandonner la maison aménagée par leurs soins, c'est aller vers une vie moins aisée, mais Suzanne n'hésite pas un instant. Il y a longtemps qu'elle a compris que la liberté n'est pas donnée, qu'elle se conquiert, qu'elle nécessite toujours des sacrifices et passe avant l'attachement aux biens terrestres. Suzanne se place devant son mari et le regarde droit dans les yeux.

- Comment peux-tu douter de ma réponse ? Douterais-tu de mon amour ? Là où est mon mari, là est ma place. Là où nous serons nous élèverons nos enfants, quelles que soient les difficultés de la vie. L'essentiel n'est-il pas d'agir droitement sous le regard de Dieu ?

En guise de remerciement pour cette réponse conforme à son attente, Philippe serre longuement sa femme dans ses bras. Ils font encore quelques pas pour contempler et mémoriser cette nature et ces lieux dans lesquels ils ont été heureux et qu'ils sont appelés à quitter. Puis ils rentrent calmement chez eux, rassérénés, en communion de pensée.

Philippe décide donc de préparer sans attendre le départ de toute la famille. Ce n'est pas une mince affaire. Partir seul est relativement facile, mais emmener les enfants est plus compliqué, plus risqué. Pour dissuader les huguenots d'émigrer, de nombreuses mesures ont été prises par le pouvoir royal. Pour les hommes, franchir les frontières sans autorisation peut conduire aux galères ou à la prison à vie et entraîne la confiscation des biens. Les femmes prises sont enfermées dans des couvents, quant aux enfants arrêtés dans leur tentative de fuite, ils sont séparés de leurs parents et placés dans des institutions religieuses pour y être convertis.

Par ailleurs, pour empêcher les protestants de réaliser leurs biens avant leur départ, on a cherché à décourager les acheteurs éventuels. La vente des biens faite par les émigrés peut être réputée nulle et les biens sont confisqués par le pouvoir royal, les acheteurs y perdent donc leur argent. Cela complique les projets d'émigration, mais ce n'est pas suffisant pour y faire renoncer ceux qui placent la liberté en valeur suprême.

Face à ces difficultés qu'il connaît, Philippe veut agir en homme prudent et organisé. Il n'est pas question pour lui de prendre la route avec femme et enfants sans avoir minutieusement préparé le voyage, sans minimiser les risques que vont courir les

siens, sans mettre toutes les chances de son côté. Il dresse donc une liste de questions auxquelles il doit trouver des réponses.

Tout d'abord, vers quel pays se diriger ? L'émigration vers l'étranger a commencé il y a environ un siècle. De nombreux Picards sont installés dans les pays dont les princes sont favorables à la Réforme. Ces pays du Refuge sont principalement la Suisse, la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies<sup>1</sup> et divers États allemands. Grâce à la correspondance échangée avec ces premiers émigrés et leurs descendants à l'étranger, les huguenots français ont une connaissance approximative des embûches du chemin, des difficultés d'installation et d'adaptation. Les candidats au départ savent aussi qu'ils peuvent compter sur un minimum d'aide de leurs coreligionnaires quand ils arrivent les mains vides dans un pays d'accueil. Mais, pour Philippe, la question précise est la suivante : vers où se diriger quand on veut partir du Vimeu en 1686 ?

Plusieurs solutions existent qui présentent toutes des difficultés. Aller à Genève, la capitale du protestantisme, est tentant car on y parle français et l'installation en est donc facilitée pour toute la famille, mais cela implique de traverser toute la France en diagonale. C'est un voyage de près de deux cents lieues dans des régions où les Nourtier ne connaissent personne. Cette éventualité ne semble pas raisonnable.

Aller à Montbéliard, petite principauté de langue française dont le suzerain luthérien est également comte de Wurtemberg, ou aller dans un comté protestant d'Alsace du Nord est plus court d'un tiers que le trajet vers Genève, mais les régions traversées ne sont pas plus connues. Cela ne semble pas encore être la bonne solution.

---

<sup>1</sup> Région protestante détachée des Pays-Bas espagnols au début du XVII<sup>e</sup> siècle et appelée à tort Hollande, alors que la Hollande n'en constitue qu'une des provinces.

Se diriger vers Sedan est déjà plus intéressant. Dans cette ancienne place forte protestante subsistent des familles qui ont résisté à la conversion forcée. Sedan constitue ainsi une étape intéressante, bien que surveillée, sur la route de l'émigration vers les États allemands, mais Philippe se sent peu attiré par les pays germaniques. Toutefois, cette option n'est pas à écarter d'emblée puisque l'essentiel du trajet, réduit de moitié par rapport à Montbéliard, a lieu en Picardie et que par le jeu des alliances familiales, il est possible de trouver des informations sur les relais à utiliser dans cette province.

Tournai constitue également une étape possible sur la route vers les Provinces-Unies, la Hesse ou le Brandebourg. La route, plus courte que pour Sedan, est assez facile à travers la Picardie. Toutefois le danger ne se limite pas au trajet en France et au franchissement de la frontière. La ville même de Tournai, après une période de ralliement au protestantisme, a été reconquise par les armées espagnoles et l'Inquisition y règne avec férocité comme dans le reste des Pays-Bas espagnols qu'il faut traverser pour gagner les régions d'accueil.

Si l'on veut se diriger vers les Provinces-Unies, le chemin le plus court est certainement celui qui remonte parallèlement à la côte. Dans cette direction, la frontière du royaume n'est qu'à une cinquantaine de lieues. Toutefois cet itinéraire présente deux inconvénients majeurs. D'une part il faut traverser la Flandre française, conquise depuis peu par la France, région dont les habitants ne parlent généralement pas français et sont, de surcroît, très majoritairement de fervents catholiques dont on ne peut guère espérer d'aide. D'autre part, après le franchissement de la frontière, il faut traverser sur une vingtaine de lieues les Pays-Bas espagnols où l'on parle flamand, avec toujours le gros danger lié à l'Inquisition.

Une dernière option s'offre à Philippe : partir par bateau. Bien sûr la côte est surveillée par la marine royale et à ce danger-là s'ajoute l'imprévisibilité de l'état de la mer. Néanmoins cette solution semble la plus intéressante car le trajet jusqu'à la côte est très réduit, vingt lieues au plus court, trente-cinq lieues seulement s'il faut pousser jusqu'à Calais. À cela s'ajoute le fait qu'il est plus facile de préparer le départ en profitant des multiples relations locales.

Après de nombreuses discussions avec sa femme, essayant de peser ensemble le pour et le contre de chaque éventualité, Philippe opte pour la fuite par la mer. L'idée qui s'impose à lui est que les plus grands dangers sont plus sur terre que sur mer, qu'il faut donc embarquer au plus près et débarquer sur la côte anglaise après un trajet en mer aussi réduit que possible.

Si l'accueil en Angleterre n'est pas conforme à ce que Suzanne et Philippe attendent ou si les perspectives d'installation dans les Provinces-Unies s'avèrent plus attrayantes, il sera toujours temps, éventuellement, de retraverser en toute tranquillité de la Grande-Bretagne vers les Provinces-Unies.





### III

La voie maritime étant retenue, Philippe doit trouver un port, un bateau et un pilote. Quel port choisir ? La côte la plus proche est celle située entre la baie de la Somme et l'estuaire de la Bresle, mais il n'y a pas là de port important dans lequel il serait possible de trouver un bateau un peu grand, apte à prendre sept passagers et à affronter la mer par gros temps. Philippe sait qu'à partir du port de Dieppe il existe une importante filière d'émigration clandestine vers l'Angleterre, mais se diriger vers Dieppe l'obligerait à aller d'abord par voie de terre vers la Normandie, en s'éloignant du but final à atteindre, et en outre cela rallongerait considérablement le trajet maritime et les risques corrélatifs.

Pour réduire la traversée et éviter les bâtiments de la marine qui patrouillent au large des côtes et en particulier au large de la baie de Somme, il serait plus intéressant de partir d'un port situé entre Le Crotoy et Calais. Toutefois, rejoindre cette région côtière depuis Heucourt nécessite de traverser la Somme qui n'est pas un obstacle négligeable. Les ponts et les bacs sont rares et surveillés, tant par la maréchaussée que par les gabelous. Ces derniers sont actifs en raison du trafic existant en direction de l'Artois où le commerce du sel était libre. Traverser avec femme, enfants et bagages tient presque de la provocation, c'est afficher que l'on est sur le départ. Il est donc nécessaire de trouver un moyen de franchir le fleuve discrètement.

En revanche, une fois la Somme franchie, il doit être possible de remonter assez aisément par voie de terre en direction de Calais, ce qui réduit les distances et le temps à passer en mer.

Philippe, toujours en accord avec sa femme, décide donc de tenter sa chance au nord de la Somme. Néanmoins pour ne rien laisser au hasard, il se prépare à faire une reconnaissance préalable de l'itinéraire.

Dans un premier temps, Philippe laisse entendre à ses paysans qu'il doit aller pour ses affaires à Abbeville ; c'est un voyage habituel qui n'attire pas l'attention. La ville est distante d'environ sept lieues et demie ce qui représente à peu près trois heures à cheval sans fatiguer l'animal. Pour disposer de suffisamment de temps pour établir ses contacts Philippe décide d'étaler son absence sur deux jours. Un beau matin vers six heures trente il selle donc Zéphyr, son cheval préféré, et, chargé seulement d'un manteau roulé derrière sa selle, il s'éloigne d'Heucourt.

Il n'y a pas de route directe vers Abbeville depuis Heucourt. Le chemin le plus facile passe par le gros bourg d'Airaines, cependant ce n'est pas la facilité que cherche Philippe, mais la discrétion. Sa reconnaissance ne se limite pas aux possibilités de traversée de la Somme, il veut, dans la mesure du possible, prendre des points de repère sur un trajet qui se fera partiellement de nuit. Aussi est-ce l'esprit en éveil qu'il remonte vers le nord.

Saluant au passage quelques travailleurs dans ses champs, Philippe remonte de Croquoison vers Heucourt puis se dirige vers Hallencourt en passant par Allery. Il note les boqueteaux assez épais pour abriter des vues une carriole et ses passagers, car il peut être utile de faire une halte à mi-parcours pour détendre les enfants. Accompagné par les aboiements des chiens des fermes, il traverse le hameau d'Hocquincourt. À partir de là, empruntant une série de chemins de champs dont il vérifie qu'ils sont carrossables, il avance vers les clochers d'Abbeville qui se détachent au loin sur l'horizon, de l'autre côté de la Somme.

Après Mareuil il cherche le bac qui lui permettra de traverser avec son cheval, mais le bac est accosté à la rive droite et il doit patienter dix bonnes minutes avant que le marinier ne le ramène sur la rive gauche. Il a donc tout le temps de constater que, près du point d'accostage du bac sur la berge d'en face, deux gabelous s'affairent à contrôler le chargement d'une grosse charrette passée à la précédente traversée. Le point est surveillé comme il le pressentait. Le mieux serait de ne pas traverser de jour, mais la nuit le bac ne fonctionne pas !

Ayant franchi sans histoire, il se dirige vers Abbeville, qu'il connaît bien pour y être venu un certain nombre de fois pour ses affaires. Il cherche plus précisément les ateliers de monsieur Van Robais. Ces ateliers de draperie fonctionnent depuis 1665, quand Louis XIV en a permis l'établissement à ce Hollandais réformé. Ce dernier est venu avec sa famille, ses tisseurs et son pasteur. Il s'agit là d'une décision véritablement extraordinaire, puisque ces protestants jouissent d'un privilège religieux qui s'apparente presque à l'exterritorialité d'une ambassade. Cette mesure, justifiée par le désir de Colbert de voir s'implanter en France une industrie du drap de qualité, en particulier pour fournir des voiles à la marine, a favorisé l'essor de la ville d'Abbeville.

Philippe se présente comme marchand, demande à rencontrer le maître des lieux et celui-ci le reçoit sans difficulté. Après les politesses d'usage, Philippe avoue qu'il est marchand de grains et n'est pas véritablement intéressé par les toiles. Il vient non pas en commerçant mais en coreligionnaire. Faisant d'emblée confiance à son interlocuteur, il aborde le sujet qui lui tient à cœur, fait part de ses réflexions et demande à son hôte s'il peut l'aider par ses conseils, non seulement pour bâtir son voyage mais aussi pour choisir entre une installation éventuelle dans les Provinces-Unies ou en Grande-Bretagne.

Après quelques instants de réflexion Josse Van Robais répond :

- Vous n'êtes malheureusement pas le premier à prendre le chemin de l'exil. Je comprends votre décision d'émigrer, compte tenu des contraintes que les édits font peser sur vous, décision qui va requérir beaucoup de courage de votre part et de celle de tous les membres de votre famille. Bien que le contexte ait été totalement différent, je suis d'autant plus apte à comprendre vos problèmes que j'ai moi-même quitté mon pays pour m'installer ici.

Pour le franchissement de la Somme j'ai peut-être une solution. À une lieue et demie d'ici, sur la rive gauche du fleuve, il y a un petit hameau qui s'appelle Gouy. Là habite un brave homme qui rend ce genre de service sans trop se faire prier, non par esprit de lucre, mais moitié par conviction car il a eu des ancêtres huguenots qui ont dû abjurer, moitié pour le plaisir de jouer au chat et à la souris avec la maréchaussée. Vous devriez aller le voir de ma part, il s'appelle Jacques Trinchart.

En ce qui concerne la manière de trouver un bateau pour aller en Angleterre, je ne sais trop que vous dire, mais ce Jacques Trinchart devrait pouvoir vous mettre sur le bon chemin et vous indiquer les personnes à contacter après le franchissement de la Somme ; comme pêcheur il a des relations avec d'autres marins.

En revanche, je peux vous aider dans un autre domaine, si vous le souhaitez. Il est toujours encombrant et dangereux de transporter avec soi beaucoup d'espèces sonnantes et trébuchantes. Si vous voulez m'apporter celles que vous comptez emporter avec vous, je vous donnerai des lettres de change à valoir sur mes correspondants, des marchands de Londres et de Rotterdam. Ces lettres de change seront en même temps pour vous les meilleures introductions auprès du monde des affaires de ces pays.

Quant à choisir entre une installation en Angleterre ou dans les Provinces-Unies, si ce n'était que de moi, je choisirais les

Provinces-Unies, mais je ne suis sans doute pas objectif puisque j'en viens et que je connais bien cette région. Toutefois vous pouvez considérer que vous trouverez dans ce pays un grand nombre de gens parlant français, sans doute plus qu'en Angleterre, et cela est important pour comprendre et être compris en affaires, comme cela peut faciliter l'adaptation de votre famille pour la vie courante.

Après une heure et demie d'entretien, Philippe remercie chaleureusement son hôte et, sans s'attarder plus à Abbeville, retraverse la Somme sur le bac qui l'avait amené. Ensuite, au lieu de prendre le chemin du retour vers Heucourt, il se dirige vers l'estuaire du fleuve en longeant la rive gauche. Arrivé au hameau de Gouy, composé de quatre maisons avec leurs granges, il questionne la première femme rencontrée :

- Pouvez-vous m'indiquer la maison de Jacques Trinchart ?

- Vous ne pouvez pas vous tromper, c'est la dernière le long de la rive. À cette heure vous ne le trouverez pas chez lui, il est parti pêcher sur le fleuve, mais sa femme est à la maison. Jacques, quant à lui, ne rentrera sans doute qu'à la tombée du jour.

Il est près de midi, Philippe a donc environ huit heures de liberté avant de rencontrer le batelier. Il décide d'en profiter pour longer la rive jusqu'au port de Saint-Valery et là entre dans une petite auberge où il demande à boire pour lui et à manger pour son cheval. Il se restaure avec l'en-cas préparé par sa femme tout en prêtant attention discrètement aux conversations des autres convives. À sa grande déception, il n'apprend rien d'intéressant, rien qui puisse l'aider à organiser son voyage.

Après cette courte halte, il continue à longer doucement la rive de la baie de Somme jusqu'à la pointe du Hourdel. Là, assis au pied et à l'ombre du phare, il se plonge dans la contemplation du tournoisement des oiseaux, des voiles des bateaux, des reflets du

soleil sur la mer, du moutonnement infini des vagues, pendant que son cheval broute calmement l'herbe de la lande. Il pense à la liberté qui l'attend par delà cette mer et aux difficultés qui devront être surmontées par lui et sa famille, avant de parvenir au but et une fois le but atteint.

C'est la baisse de la température, qui va avec le déclin du soleil, qui le tire soudain de sa rêverie. Il remonte sur son cheval et reprend le chemin de Gouy. Arrivé à la maison de Jacques Trinchart, il frappe à l'huis et salue la femme qui l'invite à entrer.

- Bonsoir, Jacques Trinchart est-il rentré ?

- Nenni, dit la femme, vous devrez l'attendre encore un moment si vous voulez le voir.

Philippe confirme son intention d'attendre et demande l'autorisation de faire boire et manger son cheval. Après avoir vaqué à ces occupations il s'assied sur un banc de pierre, face au fleuve, et s'absorbe dans la contemplation des mouettes. Il est tiré de sa méditation par le bruit de pas tout proche du maître de maison. Ce dernier se dirige vers le visiteur, lui jette un regard scrutateur et, sans dire un mot, lui fait signe d'entrer.

Après les heures de grand air et de grande lumière Philippe a du mal à s'habituer à l'obscurité de la maison. La pièce dans laquelle il entre n'est éclairée que par une petite fenêtre donnant vers le fleuve, donc au nord. Jacques Trinchart le fait asseoir et le regarde. Philippe ne sait comment aborder le sujet. Un silence un peu étrange s'installe pendant lequel les deux hommes s'observent. Ayant jaugé son vis-à-vis, c'est l'hôte qui le premier prend la parole. Sans préambule il attaque :

- Qui vous envoie ?

Un peu mal à l'aise, Philippe jette un regard vers la femme qui fait chauffer une marmite dans l'âtre.

- Vous pouvez parler devant ma femme, c'est une tombe !

- Josse Van Robais.

- Quand l'avez-vous vu ?
- Pas plus tard que ce matin.
- C'est pour quand ?
- Pas tout de suite, mais c'est vous qui déciderez.

Après ce bref échange, il y a de nouveau un silence. Le batelier reprend :

- Combien de personnes ?
- Deux adultes et cinq enfants.
- Des enfants de quel âge ?
- Douze, dix, neuf, huit et cinq ans.
- C'est beaucoup, il faut prévoir au moins quatre passages.
- On ne passe pas tous ensemble dans votre barque ?

Un sourire effleure les lèvres du batelier devant la naïveté de son interlocuteur.

- J'ai besoin de gagner ma vie et ma vie c'est la pêche. Pour pêcher j'ai besoin de mon bateau, il n'est donc pas question que je le compromette car il me serait confisqué. Je suis ce qu'ils appellent un « nouveau converti ». Je dois faire attention car je suis un peu surveillé. Par exemple, je n'ai pas le droit, comme les catholiques de vieille souche, d'aller pêcher en baie de Somme au-delà d'une ligne qui va de la pointe du Hourdel au phare du Crotoy, ils ont sans doute peur que je prenne le large.

J'ai abjuré parce qu'il le fallait pour être tranquille, je n'ai pas la vocation d'un martyr. Je m'appelle Jacques parce que, après mon abjuration, le curé m'a rebaptisé, mais mes parents m'avaient appelé Jacob. Je vais à la messe une fois l'an pour qu'on ne m'interdise pas d'utiliser mon bateau car c'est sur l'eau que je trouve la tranquillité et la liberté de penser. Ceci dit, comme vous l'a assuré monsieur Van Robais, vous pouvez me faire confiance, ma méthode est discrète et efficace. Jusqu'ici mes passagers n'ont pas eu à s'en plaindre.

Philippe médite un instant ces confidences franches et un peu désordonnées, les confronte avec les paroles de Josse Van Robais et questionne :

- Combien demandez-vous pour le passage ?

- Vous me donnez ce que vous voulez. Je ne suis pas là pour m'engraisser sur le dos des pauvres gens qui quittent le royaume.

Philippe réfléchit un peu et demande :

- Quelle est la meilleure heure pour traverser ?

- Ce n'est pas seulement une question d'heure, répond le batelier. Il faut, pour bien faire, que la nuit soit noire et longue. Le mieux est de traverser une nuit de nouvelle lune. Comme vous serez sept, il faut compter environ deux heures et demie à trois heures pour l'ensemble des traversées. Il faudra limiter vos bagages. Ensuite, pour ne pas attirer l'attention, il faut que vous vous éloigniez suffisamment du fleuve avant le lever du jour. Il est donc souhaitable que vous arriviez ici vers neuf heures ou neuf heures et demie du soir quand il fait déjà nuit. Les voisins immédiats sont compréhensifs, ils nous sont tous plus ou moins apparentés, mais il vaut mieux que les mouvements de voitures en direction du hameau ne soient pas trop visibles pour les gens des environs, il ne faut jamais se montrer trop insouciant.

- Monsieur Van Robais m'a dit que vous pourriez me conseiller pour la suite du voyage.

- Si vous ne connaissez personne, je peux effectivement contacter quelqu'un qui vous aidera pour la suite, mais chaque chose en son temps. Pour l'instant il n'est pas nécessaire que vous en sachiez plus. Ce que je peux vous dire, c'est que, à condition d'avoir un petit préavis, une voiture vous attendra sur l'autre rive et vous conduira jusqu'à l'étape suivante. Le mieux serait de convenir de la date huit jours à l'avance ainsi je le ferai savoir sans difficulté à l'ami qui vous prendra en charge. Quand vous viendrez, je vous



donnerai les renseignements vous permettant de poursuivre votre voyage. À quoi bon vous donner des noms et des lieux si vous deviez d'ici là tomber entre les mains des agents du roi ? Ne vous inquiétez pas, des dizaines de personnes sont déjà passées ici et sont parvenues à bon port.

- Un grand merci. Je vais repartir rassuré. Pouvez-vous maintenant m'indiquer une auberge à proximité car il se fait tard.

- Il n'y a rien de proche, mais si une soupe et du poisson pour souper et un lit de paille pour la nuit vous conviennent, vous pouvez rester ici.

Philippe accepte cette offre avec simplicité et partage avec reconnaissance le souper frugal de ses hôtes. Après le repas, à la lumière tremblante des flammes de la cheminée, Jacques Trinchart lui raconte comment il est devenu passeur. La première fois, il a rendu service à l'improviste à des cousins pressés de fuir parce que recherchés par la justice. L'homme ne s'était pas découvert au passage du curé portant le Saint-Sacrement, il a dû lui faire franchir la Somme de nuit à lui, sa femme et ses enfants avec son bateau. Mais il a compris ce jour-là qu'il risquait d'être à nouveau sollicité. Il a donc modifié sa technique à la fois pour sa propre sécurité et pour celle de ses drôles de clients.

- Une grande barque peut faire passer plusieurs personnes en même temps, mais étant un peu élevée sur l'eau elle peut être aperçue d'assez loin si la nuit n'est pas très noire. Or je me suis trouvé dans la nécessité de faire traverser des gens à des périodes variées, parfois peu propices. C'est pour cela que j'ai mis au point une autre méthode, certes plus longue mais aussi plus discrète.

Avec des planches de saule pas trop lourdes, j'ai fait une espèce de grande huche à pain, assez longue pour tenir un adulte couché. Je l'ai calfatée, comme un bateau, pour qu'elle ne prenne pas l'eau. J'ai prévu des plats-bords très larges et un système de fixation par cordages sur l'extérieur pour pouvoir accoler sur

chaque flanc deux grosses bottes de paille. Ainsi équipée ma huche est capable de porter un homme sans couler, tout en ayant ses plats-bords à ras de l'eau.

Quand je dois faire traverser quelqu'un, je passe d'abord tout seul à la nuit tombante avec mon bateau. Entre la rive d'ici et celle d'en face je tire dans l'eau un cordage double que j'ai confectionné en reliant par des épissures des morceaux de cordes récupérés par-ci par-là auprès de marins, en particulier dans le port de Saint-Valery. Grâce à deux poulies, j'établis un va-et-vient entre les deux rives. J'accroche une poulie à la base du tronc d'un arbre qui pousse au bord de la rive d'en face et je dissimule de mon mieux mon cordage puis je rentre chez moi en attendant la nuit. L'autre poulie est fixée à un poteau qui reste piqué en terre sur cette rive-ci. La corde, quant à elle, est attachée aux deux extrémités de la huche. Ensuite il n'y a plus qu'à attendre que la nuit soit sombre, faire embarquer le passager et tirer sur un des brins de la corde jusqu'à ce que la huche aborde de l'autre côté. En tirant sur l'autre brin, on ramène l'engin sur la rive de départ et le tour est joué.

Ce n'est pas rapide car il ne faut pas provoquer de clapotis pour ne pas embarquer d'eau. Il faut aussi que le passager soit d'un calme imperturbable, quoi qu'il se passe sur les rives. On peut en effet être obligé d'immobiliser la huche un moment au milieu d'une traversée si d'aventure quelqu'un passe sur la rive. Ce calme est difficile à obtenir des enfants qui sont plus sujets à la peur, c'est pourquoi les petits traversent dans les bras d'un adulte chargé de les rassurer et d'éviter qu'ils pleurent ou crient. Par contre, il vaut mieux que de grands enfants traversent seuls car les bottes de paille ont une portance limitée. À la rigueur, on peut mettre deux enfants ensemble, quand le poids total n'excède pas celui d'un adulte, si on est sûr de leur bonne entente.

Philippe écoute son interlocuteur avec attention. Il apprécie les détails qui montrent combien l'opération est réfléchie, préparée. Il décide de faire confiance à ce passeur.

- Quelle sera la prochaine meilleure période pour passer ? demande-t-il.

- Ce sera certainement la nouvelle lune de septembre, répond le batelier. En été, les nuits sont trop courtes. En septembre la nuit sera assez longue sans être trop froide pour les enfants. Par ailleurs pour la Somme, le plus gros débit est en avril et l'étiage en octobre, par conséquent en septembre le courant est faible, il y a beaucoup moins de risque qu'au printemps.

- C'est bien, dit Philippe, nous viendrons pour la pleine lune de septembre. Je vous contacterai dans les jours précédents pour vous confirmer qu'il n'y a pas de difficulté majeure de notre côté, m'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle du vôtre et vous permettre de mettre en place l'étape suivante.

- Entendu, dit Jacques Trinchart. Maintenant il est temps d'aller dormir.

Philippe va s'installer dans la grange. Il sombre vite dans un sommeil paisible et réparateur. Il rêve qu'il est avec toute sa famille sur un grand bateau qui, toutes voiles dehors, fend les flots en direction d'une côte lumineuse...

Le lendemain, après avoir remercié ses hôtes pour leur hospitalité, Philippe reprend la route d'Heucourt. Il en profite pour observer le chemin sous un angle différent de celui de l'aller, repérer les fermes d'où on peut apercevoir l'itinéraire, les petits sommets de côte qui donnent des vues lointaines. En chemin il médite aussi ce qu'il a appris au cours de ce petit voyage et réfléchit à ce qui lui reste à organiser pendant les mois qui vont précéder le grand départ.



## IV

**P**artir c'est bien, mais il faut un minimum d'argent pour subsister à l'étranger jusqu'à ce qu'on trouve un lieu où se fixer et que l'on arrive à y gagner sa vie. Philippe veut surtout ne pas être réduit à la mendicité et éviter d'avoir recours à l'aide charitable de ses coreligionnaires, aide qui doit aller en priorité à plus pauvres que lui. Il décide donc de vendre ses biens autant que faire se peut.

Toutefois, pour la sécurité de sa famille, il ne faut pas que ses ventes fassent soupçonner ses projets, il doit donc se montrer très prudent. Or, comme Philippe est un honnête homme et qu'il ne veut gruger personne, il faut, malgré les dangers qui en résultent, qu'il informe de ses intentions les acheteurs éventuels. En effet au cas où les ventes seraient annulées après son départ en application des édits, il y aurait une perte évidente pour ceux qui auraient traité avec lui.

Philippe décide de s'adresser tout d'abord à un ami de longue date dont la loyauté à son égard ne fait pas de doute, il sait que celui-ci ne le trahira pas. Il se rend donc chez Pierre de Visme, à Gouy-l'Hôpital.

- Pierre, j'ai quelque chose à te demander.

- N'hésite pas, tu sais que je le ferai volontiers si c'est en mon pouvoir.

- Viens dehors, faisons quelques pas.

Une fois hors de portée des oreilles de la famille et des domestiques, Philippe parle de ses projets de départ, de son désir de vendre ses terres, des obstacles en tout genre qui ont été créés pour dissuader les huguenots de partir et de sa bonne foi : il ne veut pas nuire à ses amis.

- Pierre, j'ai à Gouy deux terres de 25 et 30 jallois<sup>2</sup>. Veux-tu les acheter si je les vends à la moitié de leur valeur réelle, compte tenu des risques de confiscation ultérieure ?

- Ton offre me semble plus que raisonnable et même si tu m'en avais demandé un prix supérieur je crois que je t'aurais dit oui, parce que je t'estime et que je veux t'aider, dans la mesure de mes moyens, à réaliser ton projet.

- Merci, je savais que je pouvais compter sur toi. Je te propose de régler cette vente devant maître Despréaux, le notaire de Hornoy, il me semble assez bien disposé à l'égard des huguenots. Toutefois pour que l'arrangement ne soit pas trop évident, je te propose d'afficher devant lui un prix de vente proche de la valeur réelle et je te rendrai la différence en monnaie sonnante hors du notaire.

- Aucune objection de ma part, tu me parais avoir bien pensé ton affaire.

- J'ai effectivement passé beaucoup d'heures à réfléchir à tout ce qui allait se passer et à la manière de m'y prendre. En ce qui concerne les ventes, par exemple, je pense changer de notaire, autant que faire se peut, pour chaque acheteur. Ainsi, une fois notre départ connu, il y aura plus de chances que quelques transactions échappent à la voracité des agents du roi.

Encouragé par le succès de ce premier accord, Philippe prend contact avec d'autres parents et amis des villages environnants auxquels il se confie. Il est finalement surpris de voir que tous sont d'accord pour s'engager dans cette procédure que lui-même considère risquée. Il est vrai que la menace de saisie est compensée par le prix particulièrement intéressant. Ainsi, peu à peu, il cède ses terres.

---

<sup>2</sup> Le jallois local équivalait à 34 ares et 33 centiares.

Le départ se prépare dans la discrétion. Des renseignements sont glanés auprès des familles ayant des parents déjà partis à l'étranger, mais les informations fraîches sont rares car les communications ne sont pas faciles. Philippe et Suzanne analysent ce qu'ils recueillent dans les moindres détails, mais les chemins parcourus correspondent rarement à celui qu'ils veulent emprunter, les dangers évoqués ne sont pas toujours les mêmes : il est difficile d'en tirer des enseignements immédiatement utiles. Les discussions entre les parents ne peuvent pas avoir lieu ouvertement dans leur maison de crainte que les enfants entendent et parlent ensuite inconsidérément. Il leur faut se ménager des moments de calme à l'extérieur ou bien la nuit, quand la maisonnée est endormie.

Cependant Philippe ne vend pas tous ses biens, et en particulier pas ses terres d'Heucourt ni sa maison, ce serait se signaler à l'attention du curé du lieu et à celle de voisins mal intentionnés. Il travaille donc ses terres quotidiennement avec ses paysans, comme si de rien n'était, mais il cherche un moyen pour ne pas en être dépouillé après son départ.

Dans ce but il envisage un subterfuge. Il contacte sa sœur aînée, Jeanne, et le mari de celle-ci, Jacques Gambier. Philippe leur a vendu un champ et sait qu'ils n'ont pas l'intention de partir mais plutôt de faire le gros dos, de faire semblant de se rallier au catholicisme tout en pratiquant secrètement leur religion et de laisser passer l'orage qui aura bien une fin. Philippe propose donc à ses sœur et beau-frère de prendre comme servante sa fille aînée, Élisabeth, qui n'a que douze ans. Réputée catholique « nouvelle convertie » elle pourra rester au pays sans être inquiétée pour peu qu'elle accepte de « faire semblant », à l'instar de ses oncle et tante, et sera l'héritière légitime de la maison et des terres laissés par ses parents à Heucourt. Ces biens pourront ainsi rester dans la

famille et, si le ciel s'éclaircit, si les fugitifs reviennent un jour, ils retrouveront une partie de leur patrimoine dans leur village.

L'affaire est conclue entre Philippe et les Gambier mais il faut arriver à convaincre Suzanne. Philippe aborde le sujet un soir d'été, après le culte familial, un soir où le calme de la nature se transmet aux êtres et les apaise.

- Suzanne, j'ai réfléchi, revenir ici est notre souhait le plus cher, mais pour que cela soit faisable après le retour de lois favorables aux huguenots, il faut que nous puissions garder quelques biens dans ce village. Pour cela il y a une solution. Nous pourrions confier notre fille Élisabeth aux Gambier, elle serait la gardienne légitime de ce que nous laisserons. Non seulement elle serait en sécurité avec les Gambier, mais nous serions sûrs qu'elle ne manquerait pas d'affection.

Pour Suzanne, l'idée de laisser derrière elle un de ses enfants est monstrueuse, il ne peut en être question. Philippe doit revenir à la charge à plusieurs reprises, faire preuve de trésors de persuasion pour commencer à faire fléchir le réflexe instinctif de mère qui paralyse Suzanne. Les Gambier, quant à eux, renouvellent leurs promesses de protection et ne manquent pas de rappeler l'affection qu'ils ont pour Élisabeth, si bien que malgré son déchirement Suzanne finit par accepter l'idée de cette séparation.

Maintenant que la décision est prise, que la date est fixée, que la plupart des terres sont vendues, les jours passent au ralenti, les heures s'égrènent lentement en attendant l'événement à la fois prévu et redouté.

Début septembre 1686, Philippe retourne à Abbeville. Il porte chez Josse Van Robais le produit de la vente de ses terres et échange son argent contre deux lettres de crédit, l'une négociable à Londres, l'autre à Rotterdam. Au retour, Philippe passe par le hameau de Gouy. Jacques Trinchart est à la pêche comme il se doit, car il faut bien gagner son pain tous les jours, mais Philippe sait



qu'il peut faire confiance à sa femme. Il lui confirme donc la venue pour la nuit du 17 septembre de seulement six personnes au lieu de sept, puis retourne vers Heucourt l'esprit apaisé.

Cependant il lui reste encore une formalité à accomplir, se rendre avec sa femme chez le notaire d'Hornoy pour faire un testament. Il explique au notaire qu'ils veulent léguer leurs biens à leur fille aînée au cas où il leur arriverait malheur à tous les deux, ainsi celle-ci aurait les moyens d'élever ses jeunes frères et sœur ; si aucun événement fâcheux ne se produit avant que le dernier des enfants ait atteint sa majorité, ce testament sera caduc. Un peu surpris par ce souci qui frappe des gens apparemment en bonne santé, le notaire s'exécute néanmoins sans discuter.

Ce dernier acte accompli, Philippe pense avoir mis toutes les chances de son côté. Il a minutieusement préparé son départ dans ses moindres détails. Il n'est maintenant plus temps de modifier les plans, pas plus qu'il n'est question d'abandonner. Le succès de l'entreprise est dans les mains de Dieu.



## V

La veille du départ, après le souper, toute la famille est réunie près de la fenêtre ouverte sur l'air doux de cette fin d'été. Les deux parents sont côte à côte et les enfants leur font face : Élisabeth douze ans, Louis dix ans, Isaac neuf ans, Judith huit ans et Benjamin cinq ans. Comme tous les soirs, par précaution, Philippe ferme la fenêtre et, au lieu de commencer le traditionnel culte familial, annonce une nouvelle importante qui requiert toute l'attention dont petits et grands sont capables.

- Mes enfants, vous savez qu'il n'est plus possible d'adorer Dieu ici comme nous le voulons. Vous savez que nos cultes familiaux sont interdits et peuvent nous faire conduire en prison. Nous vous avons fait confiance et vous avez toujours su vous taire. Il faut que nous vous disions aujourd'hui que nous allons entreprendre une autre chose interdite mais que la conscience de votre mère et la mienne nous obligent à faire. Nous allons partir avec vous à l'étranger, vers un pays où nous pourrions prier Dieu sans être inquiétés. Nous reviendrons ici quand la liberté accordée par le bon roi Henri nous sera rendue.

J'ai préparé ce départ autant que j'ai pu et maintenant c'est vous qui devez vous préparer. Nous partons demain. Le voyage sera long, sans doute difficile et semé d'embûches, vous aurez donc besoin de faire preuve de courage comme vous l'avez fait jusqu'ici. Demain vous aiderez votre mère à faire vos baluchons, cela devrait être vite fait car nous n'emporterons que très peu de choses. En effet nous ne pouvons pas nous charger car des bagages nous encombreraient plus qu'ils ne nous seraient utiles.

Philippe leur explique à tous, petits et grands, le problème que représente la traversée de la Somme et comment il va être résolu.

- Une fois dans la huche vous ne devrez pas bouger. Même si vous avez peur vous ne devrez pas crier, pas pleurer, pas dire un mot, cela risquerait de nous faire tous prendre. Je compte sur vous. Je traverserai le premier pour vérifier qu'il n'y a pas de danger sur l'autre rive. Puis viendra votre mère, qui n'est pas très grosse, avec Benjamin. C'est votre mère qui surveillera la rive pendant que j'aiderai les suivants à traverser. Ensuite Isaac et Judith passeront ensemble car ils s'entendent bien et sauront se reconforter l'un l'autre et Louis, qui est grand, fermera la marche.

Élisabeth, la fille aînée, interrompt son père d'une voix étranglée :

- Et moi, quand est-ce que je passe ?

- À toi ma grande, nous allons demander quelque chose de très difficile, mais qui te prouve à quel point nous avons confiance en toi. Nous ne t'emmenons pas avec nous, nous avons besoin que tu restes ici. C'est toi qui va être la gardienne de nos biens. Te laisser nous déchire le cœur mais nous n'avons pas trouvé de meilleure solution. Dans un premier temps tu vas vivre chez tes oncle et tante Gambier. Tu travailleras chez eux, ils te nourriront et te logeront comme nous en sommes convenus. Nous savons que tu les aimes bien et que tu ne seras pas malheureuse chez eux. Il te seront en outre de bon conseil pour toutes les choses de la vie et pour la gestion de notre patrimoine. J'ai dit tout à l'heure que nous reviendrons dès que possible, crois-moi, c'est notre ferme intention et tu me rendras compte alors de ta gestion comme un bon intendant doit et sait le faire.

Philippe se garde bien d'évoquer le cas où la liberté de culte ne serait pas rétablie avant son décès et celui de Suzanne. Sans dire un mot, Élisabeth va se blottir dans les bras de sa mère et

se met à pleurer sans bruit en la serrant de toutes ses forces. Suzanne se rend compte que c'est beaucoup demander à une fillette de douze ans, même si sa position d'aînée l'a mûrie précocement. Elle berce sa fille dans ses bras et lui murmure à l'oreille des mots affectueux que l'émotion rend incompréhensibles. Après quelques minutes pendant lesquelles toute la famille se tait, Élisabeth se redresse, essuie ses yeux et dit :

- Vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous, ne me laissez pas seule trop longtemps !

- Je savais que nous pouvions te faire confiance. Cela ne sera pas drôle, mais cette époque n'est vraiment facile pour personne ! Maintenant, dit Philippe, nous allons faire notre culte quotidien.

Il ouvre la Bible et demande à sa femme de lire les versets 35 à 41 du chapitre 4 de l'évangile de Marc. Après cette lecture, Philippe commente le récit de la tempête apaisée. Il leur dit à tous de ne pas douter ; avec l'aide de Dieu ils arriveront sains et saufs de l'autre côté de l'eau qu'ils ont à traverser, Somme et Manche, et leur foi leur servira de protection. Pour terminer il entonne le cantique « Une nacelle en silence... »

Après ces instants particulièrement intenses où se dévoile un avenir difficile, arrive le moment de se coucher. Les plus jeunes, assez excités par la nouvelle, ont du mal à obéir. La maison bruisse longtemps du murmure de leurs conversations étouffées. Après avoir calmé l'agitation, les deux parents, sans s'être concertés, se retrouvent auprès de la couche d'Élisabeth et l'embrassent avec une chaleur particulière. De son côté Élisabeth cherche à dominer l'émotion qui l'étreint pour se montrer digne de la confiance que ses parents lui témoignent. Ce n'est donc qu'après le dernier baiser de leur part qu'elle laisse s'épancher en silence le flot des larmes qu'elle retenait depuis un moment.



## VI

Le jour fatidique est arrivé. Pour ne pas éveiller l'attention des voisins il a été convenu que les occupations extérieures de la famille seraient aussi traditionnelles que d'habitude. Benjamin se livre à ses jeux d'enfant, Louis est chargé de conduire les vaches au pré puis de faire une cueillette de champignons rosés-des-prés, Judith donne du grain aux volailles et s'occupe de récupérer les œufs, tandis qu'Élisabeth assise sur le pas de la porte s'absorbe dans un travail de ravaudage. Quant à Philippe, il casse du bois pour utiliser le trop plein de nervosité qui l'assaille tandis que, près de lui, son fils Isaac range sous un auvent le bois coupé. De son côté la mère de famille s'active à préparer un copieux repas froid pour les aléas du voyage et à trier les vêtements que chacun revêtira, car il n'est pas question d'emporter beaucoup plus que ce que l'on aura sur le dos.

Comme convenu Jacques Gambier vient voir son beau-frère vers quinze heures et lui demande, comme par hasard au moment où passent deux voisines se dirigeant vers le lavoir :

- Viendriez-vous souper ce soir à la maison ? Jeanne a prévu de faire une grande omelette au lard et serait heureuse de la partager avec vous.

- Remercie Jeanne, mais ce ne sera pas pour ce soir, nous sommes déjà invités pour une petite fête à Vergies chez mon frère et nous partons dans une heure.

Certain que leurs propos allaient être répétés et commentés au lavoir et qu'ainsi les mouvements de la famille allaient sembler très naturels, Philippe se met en devoir de préparer sa voiture. Il charge discrètement les petits baluchons et le repas préparés avec soin par Suzanne. Il prend les deux lettres de change

données par Josse Van Robais, le testament établi à Hornoy et la Bible de famille. Il harnache son cheval, l'attelle à la carriole, puis à dix-sept heures il fait embarquer femme et enfants au complet et se met en route sans hâte excessive en direction de Vergies.

Arrivé à la ferme de son frère, Philippe fait entrer la carriole dans la cour et s'adresse à son frère venu à la rencontre des visiteurs :

- Louis, je te demande d'héberger ta nièce pour une nuit et de la reconduire demain chez son oncle Gambier. Quand nous ne serons plus là, n'oublie pas de veiller sur elle de loin et de lui manifester ton affection. En cas d'enquête, tu réponds que nous t'avions confié ta nièce sans rien dévoiler de nos intentions. Cela étant, je te confie ce testament qui est destiné à protéger Élisabeth si cela devenait nécessaire.

Louis se charge bien volontiers du document tout en souhaitant ne pas avoir à en faire usage, car cela signifierait qu'un malheur serait arrivé.

Les minutes sont comptées. Les adieux d'Élisabeth à sa famille sont brefs, comme si personne ne tenait à ce que l'émotion trouve le temps de s'extérioriser bruyamment. Les adieux à Louis Nourtier sont tout aussi brefs, il est célibataire et peu enclin aux effusions. Chacun des partants se demande s'il reviendra un jour et ceux qui restent prient silencieusement pour que le long voyage des fuyards soit exempt d'embûches.

Bientôt le petit attelage prend la route du Nord. L'allure du cheval est réglée de manière à le ménager tout en allant aussi vite que possible : une heure au pas suivie d'un quart d'heure au trot, puis de nouveau une heure au pas. Après avoir parcouru trois lieues Philippe accorde dix minutes de repos à son cheval, minutes pendant lesquelles Suzanne donne à manger à tout son petit monde, ce qui aide à détendre l'atmosphère. Puis Philippe relance son



cheval un quart d'heure au trot, une heure au pas et un dernier quart d'heure au trot pour arriver à Gouy à l'heure dite.

L'obscurité est tombée quand le petit attelage s'arrête près de la maison du passeur. La femme du batelier, après un mot de bienvenue, abandonne les voyageurs et s'occupe de dételer le cheval et de le bouchonner. Il est convenu que son mari ramènera la carriole à Jacques Gambier dans les jours à venir. Le batelier de son côté réunit les candidats au voyage, s'assure que chacun a compris les exigences de discrétion et amène la petite troupe au bord du fleuve, à une centaine de mètres en aval de sa maison. Là, attachée par une corde à la rive il y a le frêle esquif qui va leur servir de bateau. Bien que prévenus, les adultes et les enfants ne peuvent réprimer un geste d'inquiétude devant cette espèce de cercueil maintenu à flot par quelques brins de paille.

Jacques Trinchart les rassure :

- Regardez bien, je vais passer le premier, vous pourrez constater que la paille suffit à me porter. Je vais m'assurer que tout est en ordre sur l'autre rive, que le cocher vous attend et sait où vous conduire puis je reviens vous chercher. Vous, dit-il à Philippe, vous tirerez sur la corde pour m'aider à traverser. Ne halez ni trop vite, ni trop lentement et surtout sans secousse, pour ne pas faire embarquer d'eau.

Montrant l'exemple, Jacques Trinchart se glisse dans l'embarcation tandis que, avec la maladresse d'un débutant, Philippe s'attelle à la tâche qui lui a été assignée. Dès que la huche est à quelques mètres du bord, elle se perd dans l'obscurité et Philippe ne devine son arrivée de l'autre côté que lorsque ses efforts sur la corde deviennent vains.

Pendant que le batelier s'assure que tout est en ordre sur l'autre rive, Philippe rassemble les siens autour de lui pour leur adresser quelques mots.

- Mes enfants, nous vous avons entraînés, votre mère et moi, dans ce voyage qui ne ressemble en rien à un jeu. Souvenez-vous des conseils que nous vous avons donnés. Gardez le silence quoi qu'il arrive et, si vous vous sentez en danger, priez Dieu de vous venir en aide. S'il arrivait malheur à l'un ou l'autre d'entre vous, nous en serions atteints au plus profond de notre âme.

Émus, les enfants viennent spontanément embrasser leurs parents et s'embrassent les uns les autres. Ces effusions ont le mérite de faire paraître le temps plus court. Au bout d'un moment Philippe entend un léger grincement et sent la corde se déplacer dans sa poulie. Il comprend qu'il doit reprendre son travail de traction pour ramener le passeur sur la rive de départ. Le batelier est bientôt à côté d'eux, souriant.

- Tout va bien, tout est en place, vous pouvez y aller.

Philippe se glisse doucement dans la huche et se met sur le dos. Le batelier tire sur la corde et Philippe s'enfonce dans la nuit. L'arrivée du bateau sur la berge en face produit une modification de la tension de la corde que le passeur, habitué, identifie sans peine. Le retour de la huche à vide est plus rapide, Philippe aidant de son mieux en tirant sur un des deux brins de la poulie depuis la rive opposée.

À son tour Suzanne monte dans la huche non sans une appréhension qu'elle s'efforce de dissimuler. Le batelier lui passe Benjamin qu'elle serre dans ses bras en lui murmurant à l'oreille des paroles destinées à lui faire oublier les incertitudes de la situation. Le petit garçon se blottit contre sa mère et, le visage enfoui dans les vêtements maternels, évite de regarder et d'écouter ce qui l'entoure. Leur traversée s'effectue sans encombre. Arrivée sur l'autre rive, Suzanne est chargée de surveiller les alentours tandis que Benjamin est prié d'attendre calmement assis sur l'herbe, avec interdiction de s'éloigner. Le jeune enfant n'en a d'ailleurs aucune envie dans cette obscurité inquiétante.

Lorsque son tour est arrivé de monter dans la petite embarcation, Judith murmure :

- J'ai peur !

Isaac qui veut assumer son rôle de grand frère raisonnable lui dit d'une voix qui tremble un peu :

- Fais-moi confiance, tout va bien se passer.

Il monte le premier, suivi par sa sœur qui cherche instinctivement la protection de ses bras. Une fois dans la huche, ils ne bougent plus et se laissent emporter par le mouvement de traction sur la corde. À leur arrivée sur l'autre rive, les deux enfants sont tremblants, l'aîné d'excitation et la plus jeune plutôt de peur, mais elle ne l'avouerait pour rien au monde devant ses parents. Finalement c'est une aventure ! Même s'ils savent qu'il y a du danger, ils ne le mesurent pas vraiment et cette sortie nocturne les fait échapper à la tyrannie habituelle de l'horaire du coucher. Ils s'asseyent sur la berge et, à voix basse, partagent leurs émotions avec Benjamin.

Pendant ce temps, avec une régularité imperturbable la huche part chercher Louis pour la dernière traversée. Soudain, tout le monde se fige sur la rive droite. Le vent d'ouest porte des bruits de plusieurs voix d'hommes venant d'aval. Philippe cesse sa traction un instant et prête l'oreille. Qu'est-ce que cela peut être en ce milieu de nuit sans lune ?

S'agit-il d'un bateau remontant le fleuve ? Ce serait grave car ce bateau pourrait heurter la corde, voire percuter la huche que le patron du bateau serait incapable de distinguer. Mais quel bateau pourrait bien naviguer ainsi de nuit ? S'agirait-il de personnes longeant la rive en direction d'Abbeville ? Mais qui s'aventurerait ainsi au milieu de la nuit ? Il ne peut pas s'agir de promeneurs ordinaires.

Les parents sentent la menace. Que faire ? Continuer à faire franchir Louis au rythme actuel, c'est rester encore près d'un

quart d'heure sur place et risquer de se faire prendre, avec en perspective toutes les conséquences dramatiques déjà évoquées. Augmenter la vitesse de traction c'est créer le risque d'embarquer de l'eau et de faire couler la huche avec son passager qui ne sait pas nager. Partir maintenant c'est abandonner Louis !

Les minutes sont précieuses. Il faut prendre une décision sans perdre un instant. La rage au cœur Philippe et Suzanne décident de sauver ceux qui ont déjà traversé et de compter sur le passeur pour prendre Louis en charge. Philippe donne donc, à voix basse, l'ordre à Suzanne de faire monter rapidement et sans bruit les enfants dans le coche qui les attend à quelques dizaines de mètres du bord de l'eau. Lui, faisant un effort de traction sur les deux parties du cordage, détache la poulie du tronc sur lequel elle était accrochée et la laisse partir avec la corde, bien certain que l'absence de tension va alerter le batelier. Il se hâte de monter lui-même dans le véhicule et donne l'ordre au cocher de fouetter ses chevaux.

Le claquement sec du fouet et le bruit que fait la voiture alertent la petite patrouille de la maréchaussée qui marche le long du fleuve. Les hommes se mettent à courir mais dans l'obscurité ils ne voient pas où ils mettent les pieds et l'un tombe, gênant les autres dans leur course. Le chef crie en direction des fugitifs, leur ordonne de s'arrêter, mais ses hommes sont encore trop loin pour intervenir efficacement et ils entendent seulement le bruit du véhicule qui s'éloigne au galop. Le chef arme son pistolet, cependant l'opération n'est pas aisée lorsque l'on n'y voit goutte et, lorsque part le coup d'intimidation, il ne risque plus d'atteindre quiconque. Ne pouvant pas faire grand chose les hommes inspectent minutieusement la rive sans rien voir de particulier dans l'obscurité puis continuent leur marche le long du fleuve en direction d'Abbeville en se promettant de rendre compte à leur chef qu'ils ont sans doute dérangé des faux-sauniers.

## VII

Louis a regardé avec intérêt l'embarquement de ses parents et de ses frères et sœur dans la huche. Tout s'étant déroulé sans incident, c'est naturellement sans appréhension qu'il embarque à son tour. Il n'est dans la huche que depuis quelques minutes, mais déjà suffisamment loin de la rive de départ pour ne plus la distinguer, lorsqu'il entend, comme les autres, les voix étrangères portées par le vent. Il n'en tire pas immédiatement de conclusion, en revanche lorsqu'il sent la secousse provoquée par le décrochage de la poulie sur la rive opposée, il comprend que sa traversée est compromise.

Louis a beau être un petit garçon intrépide, il n'a que dix ans. On lui a dit de ne pas faire de bruit et il en a compris l'impératif, il ne bronche donc pas. Cependant, cherchant à comprendre ce qui se passe, il se dresse légèrement pour regarder au-dessus du plat-bord mais sa vue ne perce pas l'obscurité. Il reste aux aguets, aussi intrigué qu'inquiet, sans beaucoup bouger car il a compris qu'il ne faut pas compromettre l'équilibre de sa petite embarcation. Il est entouré d'eau de toute part, entend le chuintement de l'eau sur les flancs de la huche et perçoit instinctivement le changement de direction de celle-ci lorsqu'elle se met dans le fil du courant. Face à une situation qu'il appréhende mal, il ne peut empêcher une petite boule de lui obstruer la gorge. Du fond de son esprit jaillissent alors les paroles du refrain du cantique : « *...mon secours dans la détresse, c'est Jésus le rédempteur* » et une fervente prière monte à ses lèvres, implorant de l'aide.

Quand il entend le claquement du fouet, les cris sur la rive où sont ses parents puis le coup de feu, Louis comprend que quelque chose de grave s'est passé, son pouls s'accélère sans qu'il s'en rende compte mais il ne panique pas. Les pensées se bousculent néanmoins dans son esprit. Pour l'instant son embarcation est étanche et il ne perçoit pas de danger immédiat, toutefois il se demande jusqu'où le courant va le faire dériver, comment il va faire pour aborder une rive, comment il va s'en sortir s'il se retrouve seul en pleine mer au lever du jour, comment il va pouvoir rejoindre ses parents, etc.

Le calme revient sur la rive d'en face. Dans cette obscurité qui n'aide pas à percevoir la réalité des choses, il semble au jeune garçon que la huche s'immobilise. Après quelques minutes d'incertitude qui lui semblent longues, il accoste sur la rive près de Jacques Trinchart.

Ce dernier a bien interprété la situation. Les bruits sur la rive opposée suivis du brusque relâchement de la tension de la corde lui ont fait comprendre que la huche a été rendue au courant et qu'elle n'est plus maintenue que par l'extrémité de la corde qu'il tient. Il a donc entrepris de la haler et de ramener à terre son dernier passager. Il a aussi compris, en entendant le départ des chevaux, que les parents ont été obligés de laisser leur garçon en arrière pour protéger les autres enfants.

Jacques Trinchart aide Louis à débarquer. D'une voix étouffée il demande :

- Comment ça va, garçon ?

- Bien, répond Louis. Mais qu'est-il arrivé ?

- Je te raconterai tout à l'heure, pour l'instant il y a plus urgent. Il faut faire disparaître les traces de cette nuit pour le cas où une enquête serait menée demain.

Jacques sort la huche de l'eau et, avec l'aide de Louis, enlève la paille qui révèle trop la fonction de cet étrange moyen de

franchissement. Puis il rentre chez lui et explique à sa femme et à l'enfant l'incident de la nuit tel qu'il l'a compris.

Le fait que ses parents, ses frères et sœur soient partis en le laissant sur place laisse Louis interloqué. Jamais il n'aurait pensé qu'ils pourraient se trouver séparés. Sa première réaction est de leur en vouloir et il le manifeste. Le batelier et sa femme s'efforcent de lui expliquer qu'il était difficile pour les parents de prendre une autre décision. Mais maintenant que faire de ce jeune garçon ? Questionné, Louis raconte qu'il a des oncles à Heucourt et à Vergies et même une sœur aînée qui est restée au village. Il ne sera donc pas difficile de ramener l'enfant au sein de sa famille.

Finalement, au lieu de ramener la carriole à Heucourt dans les jours suivants comme il en avait primitivement l'intention, Jacques Trinchart décide de partir au milieu de la nuit avec Louis. Malgré sa fatigue il charge une botte de paille dans la carriole, fait monter Louis et l'invite à dormir sur cette couche improvisée. Puis il selle son propre cheval et attache les rênes derrière l'attelage pour disposer d'une monture pour le retour. Il prend ainsi la route d'Heucourt vers deux heures du matin, à petite vitesse en raison de l'obscurité qui continue à régner.

Arrivé à Heucourt vers six heures et demie, Jacques Trinchart réveille son passager et lui demande de lui indiquer la ferme de son oncle. Tous deux arrivent au moment où Jacques Gambier sort pour tirer de l'eau au puits. Surpris par l'apparition de cet étranger à cette heure matinale, Jacques Gambier a tôt fait de réaliser que son neveu est dans la carriole. Pressentant un incident grave, il fait entrer les deux voyageurs dans la maison, appelle sa femme, lui demande de préparer du lait chaud, de sortir du pain et du beurre puis, tout en déjeunant avec eux, il se fait raconter les événements de la nuit.

Les Gambier sont bouleversés. Ils imaginent la détresse des parents. Ils pensent que le père peut essayer de venir récupérer

son fils, mais en même temps ils imaginent tous les risques d'une telle tentative. La fuite ne peut pas rester longtemps ignorée et une réapparition de Philippe pour rechercher son fils peut les conduire tous deux en prison. Par ailleurs il est difficile d'imaginer que Philippe va abandonner sa famille avant que femme et enfants soient mis en sûreté. Les deux hommes en concluent qu'il ne viendra sans doute pas dans un avenir proche. Les plans initiaux sont bouleversés, les Gambier gardent le frère et la sœur : pas besoin de réfléchir longtemps, la chose va de soi !

Pendant ces échanges, arrivent de Vergies Louis Nourtier et sa nièce Élisabeth. Le frère et la sœur s'isolent dans un coin et Louis raconte ses aventures de la nuit. Il est à la fois fatigué par le voyage, énervé et fier d'avoir vécu l'événement sans broncher, désespéré de ne plus voir ses parents, heureux de retrouver sa sœur et ses oncle et tante. Cela fait beaucoup pour un petit garçon de dix ans !

Une fois restauré et rassuré sur le devenir de l'enfant, Jacques Trinchart repart à cheval vers son hameau de Gouy pour reprendre une journée ordinaire de pêche, comme si rien ne s'était passé pendant la nuit...



## VIII

Le grand voyage commence mal. En entendant le coup de feu, Philippe et Suzanne ont compris qu'ils avaient eu raison de fuir car le danger était réel. Chaque tour de roue met un peu plus leur famille à l'abri, mais les éloigne aussi de Louis qui reste en péril. Ils sont effondrés, démoralisés. Ce n'est plus un enfant qu'ils laissent derrière eux, mais deux !

Suzanne se reproche amèrement d'avoir acquiescé aux suggestions de son mari pour sauvegarder le reste de leurs biens. Si son Élisabeth était avec eux, au moins elle n'aurait perdu qu'un enfant ! Mais son mari lui fait valoir que leur inquiétude pourrait être encore plus grande, que les deux enfants auraient pu se trouver dans la huche en même temps, que la patrouille aurait pu passer un quart d'heure plus tôt et les couper de Judith et Isaac, etc., bref que les regrets ne servent à rien parce qu'ils sont entre les mains de Dieu et que celui-ci leur donnera la force de supporter les épreuves qui les assaillent.

Qu'est-il advenu de Louis ? Jacques Trinchart a-t-il pu récupérer la huche et sauver l'enfant ou bien la huche a-t-elle sombré ? Se peut-il qu'elle soit partie à la dérive sur le fleuve et dans ce cas jusqu'où le courant va-t-il l'entraîner ? Comment leur petit garçon, âgé de dix ans seulement va-t-il pouvoir se sortir de la mésaventure dans laquelle ils l'ont entraîné ? Ces questions taraudent les parents tandis que la voiture les entraîne rapidement vers un avenir qui leur paraît affreusement sombre. Philippe et Suzanne se sentent coupables envers leur fils et pleurent doucement en se donnant la main. Leurs enfants, qui ne les ont jamais vus ainsi, pleurent à l'unisson.

Le cocher conduit grand train pendant un quart de lieue puis, ne décelant aucune menace derrière lui, ralentit l'allure de son cheval. Après un moment Philippe s'essuie les yeux et se redresse. C'est à lui, avant toute autre chose, que revient la charge de mettre en sûreté sa femme et les trois enfants qui lui restent. Il demande donc au cocher à quel endroit il les conduit. Le brave homme, qui compatit à leur malheur, cherche à les rassurer de son mieux.

- Je dois vous conduire à Quend, au nord de Rue, soit un trajet d'environ sept lieues. Nous y arriverons vers quatre heures du matin. Là vous pourrez vous reposer une journée. La nuit suivante vous serez pris en charge par un pêcheur de la baie de l'Authie qui vous fera passer la Manche. Pour votre garçon, ne vous inquiétez pas, Jacques Trinchart est un homme qui connaît son affaire, il en aura sûrement pris soin.

Ces propos ne suffisent pas à consoler les parents désespérés. Philippe étudie la possibilité de retarder la traversée maritime. Il pourrait revenir seul de Quend vers Abbeville et, avec l'aide de Josse Van Robais, avoir des nouvelles de son petit Louis auprès de Jacques Trinchart. Il en discute avec le cocher mais celui-ci le dissuade. Leur famille n'est pas la seule sur la route de l'exil. Les relais sont plus fréquentés qu'il ne pourrait le penser car des centaines de huguenots quittent la France en ce moment.

Pour aider les fugitifs, des dizaines de personnes prennent des risques graves, pour eux et leur famille. Les rares passeurs complices et leurs bateaux sont très sollicités. Les dates d'hébergement, de départ en mer, etc., sont calculées en fonction de la lune, c'est compréhensible, mais aussi en fonction des renseignements que l'on peut glaner dans les ports sur les activités de la marine. Les prévisions sont parfois bouleversées par la défection d'un auxiliaire, par des activités intempestives de la maréchaussée voire par les colères imprévisibles de la mer. Il ne

faut pas compliquer ni compromettre les efforts de toute la chaîne de solidarités.

À regret, Philippe se laisse convaincre. Son désir de retrouver son fils Louis, se heurte par ailleurs à sa hantise de quitter femme et enfants en terrain inconnu, au risque en outre de rendre hasardeuse la suite du voyage. Il lui appartient de mener à bon port ceux qui sont aujourd'hui sous sa garde, quitte à affronter un jour, seul, les risques du retour vers la Picardie pour retrouver son fils. Il se laisse donc emporter par le trot du cheval en ruminant de sombres pensées.

Le coche parvient à Quend et s'arrête dans une ferme isolée. Après quelques mots d'explication à l'hôte, le cocher repart. Le fermier et la fermière s'empressent d'offrir aux parents et aux enfants une collation et parlent de la suite du voyage pour essayer de les empêcher de penser à ce qui vient de se passer. De leur côté, les parents sont absorbés par le nécessité de distraire les enfants, de les rassurer aussi après un début de voyage qui a été plus tragique que tout ce qu'ils avaient imaginé.

Pendant cette première nuit après la perte de Louis, Suzanne fait un cauchemar. Elle voit son fils, emporté dans une caisse par des flots déchaînés, qui se dresse, lui tend les bras et l'appelle au secours, alors qu'elle est debout sur la rive, les bras ficelés au corps, incapable de l'aider ! Elle se réveille en sursaut, baignée de sueurs froides et se plonge dans une fervente prière, demandant à Dieu de lui donner la force de supporter cette épreuve. Elle n'arrive pas à se rendormir avant l'aube.

Une journée n'est pas de trop pour que la bienveillance compatissante de leurs hôtes redonne un peu de forces au moral de chacun. Il faut se préparer maintenant à affronter l'épreuve de la traversée maritime, heureusement il n'est plus question de séparer tant soit peu les membres de la famille, ni les parents ni les enfants ne l'accepteraient.

Vers vingt heures trente arrive chez leurs hôtes, monté sur un cheval, le fils du pêcheur qui doit les prendre en charge. Il a pour mission de les emmener au point de la côte où les attend le bateau de son père. Leur hôte selle deux chevaux pendant que sa femme prépare du pain, quelques morceaux de poulet froid et une gourde d'eau pour la journée en bateau. La famille se répartit sur les bêtes, Philippe avec Judith, Suzanne avec Benjamin et Isaac avec le fils du pêcheur.

Ils vont à la queue leu leu derrière leur guide, Philippe fermant la marche. La nuit est encore très noire avec en outre un voile nuageux. Ne connaissant pas la région et n'y voyant goutte, ils se fient au sens de l'orientation de leur guide. Celui-ci les mène à travers champs et zones marécageuses, en direction du nord. Dans l'herbe les chevaux ne font pas de bruit. Tout le monde se tait, la mésaventure de la veille ayant convaincu chacun que les voix portent loin la nuit. Après une bonne heure de marche les voyageurs commencent à entendre le clapotis de l'eau. Très peu de temps après ils arrivent sur la rive de la baie. Comme par magie le bateau est là devant eux, fidèle au rendez-vous.

Après quelques mots rapides échangés entre le batelier et son fils, ce dernier repart avec les chevaux et le père fait embarquer ses passagers.

- C'est avec ce petit bateau que nous allons affronter la mer ? murmure Suzanne d'une voix inquiète.

- Ne craignez rien, ce bateau n'est pas si petit qu'il en a l'air en pleine nuit. Il y a de la place pour tous et je suis déjà sorti en mer par gros temps sans dommages. Aujourd'hui le temps est calme et tout devrait bien se passer. Maintenant que tout le monde se taise, il ne faut pas se faire repérer.

Blottis les uns contre les autres, les parents serrent leurs enfants dans leurs bras et les fuyards regardent le matelot hisser sa voile et mettre cap au nord-ouest. Ils se demandent comment fait le

pêcheur pour trouver sa route mais ce dernier est impassible à la barre et, poussé par une petite brise du sud-ouest, le bateau glisse doucement, sans bruit, sur l'eau de la baie. Bien que la mer semble calme, une fois éloigné de la côte le bateau se balance de manière désagréable pour ces terriens habitués à un sol stable sous leurs pieds. Les deux plus jeunes, un peu écœurés par les relents de poissons qui imprègnent le bateau, ont le mal de mer. Puis fatigués par le voyage, par les émotions et bercés par le roulis du bateau auquel ils finissent par s'habituer, ils s'endorment.

Philippe et Suzanne veillent. Leurs nerfs sont tendus. Ils ne sont pas à l'aise dans cette obscurité qui leur semble aussi hostile que celle régnant la veille sur la Somme. Ils veulent être prêts à réagir en cas d'incident, mais n'ont aucune idée de ce qu'ils pourraient faire en cas de nécessité. Les heures passent sans heurts et le bateau trace sa route dans l'eau. Quand le jour se lève ils sont seuls, perdus au milieu d'une immensité liquide. Quelques petites voiles sont visibles à l'horizon, mais il n'y a pas de terre en vue. Au lieu d'être inquiet le pêcheur sourit.

- Le plus dur est fait, dit-il. Au loin ce sont des pêcheurs qui ne représentent aucune menace pour nous. Plus nous nous éloignons des côtes françaises et plus nous avons de chances d'être pris sous la protection d'un bateau anglais. La seule chose que j'espère, c'est que le vent ne faiblisse pas. Faites manger quelque chose aux enfants, le voyage est encore long.

Après neuf heures de mer qui semblent une éternité aux passagers, ils débarquent exténués, abattus, sur une plage de la côte sud de l'Angleterre, près de Hastings.



## IX

Philippe et Suzanne Nourtier ne s'attardent pas sur la côte anglaise. Philippe loue les services d'un voiturier et rejoint Londres par étapes avec sa famille. Là, avec toutes les difficultés que la méconnaissance d'une langue peut entraîner pour le voyageur désorienté, Philippe réussit à se faire conduire à l'adresse du commerçant correspondant de Josse Van Robais. Heureusement cet homme parle assez bien français. Après avoir pris un certain nombre de renseignements sur la vie économique londonienne, Philippe obtient de son interlocuteur une nouvelle lettre de change tirée sur un armateur de Rotterdam en échange de celle de Josse Van Robais.

Car Philippe et Suzanne ont décidé de rejoindre le continent. Ils ont l'impression que c'est à partir de la terre ferme qu'ils auront le plus de chances de pouvoir retourner à Heucourt dès que la situation s'améliorera. Ils sont persuadés aussi que c'est à partir des Provinces-Unies qu'ils pourront le plus facilement faire parvenir du courrier à Heucourt et en recevoir des nouvelles.

Philippe et Suzanne Nourtier ne restent à Londres que deux jours, le temps de prendre contact avec le pasteur de l'Église française de la *Threadneedlestreet*<sup>3</sup>. Ils veulent faire connaître leur histoire pour que, au cas où leur petit Louis arriverait à Londres, il soit pris en charge et qu'ils en soient avertis. Ils reçoivent un accueil chaleureux de leurs coreligionnaires, parmi lesquels se trouvent bon nombre de Picards, accueil qui contraste avec la réserve britannique.

---

<sup>3</sup> La *Threadneedlestreet Church* est l'une des églises huguenotes de langue française ouvertes à Londres à cette époque.

Les gens originaires des campagnes sont rarement à leur aise dans les grandes villes et le fait de ne pas comprendre ce qu'on leur dit, ce qui se dit autour d'eux, renforce un sentiment d'insécurité fort désagréable. Dès que possible ils prennent donc la route du nord-est vers le port de Harwich. Là ils trouvent sans difficultés un batelier qui accepte de les prendre comme passagers et de les conduire à Hoek-van-Holland, avant-port de Rotterdam.

De nouveau les voyageurs se heurtent au problème de la langue. Le néerlandais leur semble encore plus incompréhensible que l'anglais, très guttural, mais les habitants se montrent en revanche plus chaleureux que les Anglais et les mettent vite en contact avec d'autres émigrés français, arrivés sur le sol de ce pays depuis suffisamment de temps pour avoir assimilé des rudiments de la langue et pouvoir leur servir d'interprètes.

Instruit par l'expérience londonienne, Philippe laisse sa famille à Hoek-van-Holland et se rend seul à Rotterdam. Il contacte le commerçant correspondant de Josse Van Robais et l'armateur en relation avec le commerçant londonien. C'est en discutant longuement avec ce dernier qu'il se voit proposer d'investir ses fonds dans l'armement de bateaux de commerce, en association avec son interlocuteur.

Philippe a vu sur la Tamise ou dans le port de Rotterdam des bateaux dont la taille n'a rien de comparable avec le petit bateau de pêche qui leur a fait traverser la Manche et conçoit bien que ces bateaux puissent affronter les tempêtes. Il pose de nombreuses questions sur la destination des bateaux, sur la nature des chargements, sur l'enrôlement des équipages, sur les risques encourus, sur les gains du commerce, sur les conditions d'une éventuelle association, etc. Il se sent assez attiré par l'idée mais ne veut pas prendre de décision à la hâte. Il se doit d'en parler à Suzanne, car c'est un projet qui engage toute leur fortune et peut donc avoir de graves répercussions pour eux et leurs enfants.



Séduit par l'ensemble des réponses, il retourne auprès de sa famille et expose à sa femme ce qu'il a appris, en sollicitant son avis qu'il sait être de bon sens. Il évoque l'association qui lui est offerte moyennant l'investissement de toutes leurs économies, les trajets vers les îles lointaines de Java et Sumatra en contournant l'Afrique, les cargaisons de bois exotiques, d'huile de palme, d'épices et de tabac, la perte possible des navires du fait de la mer ou de la piraterie, les gains éventuels...

Suzanne est une femme de la campagne, pour elle la terre ferme vaut mieux que la surface mouvante de la mer, mais elle voit l'enthousiasme de son mari et ne veut pas l'empêcher de se consacrer à un projet difficile qui va requérir toute son énergie et sera en un sens un dérivatif à leur immense peine. C'est ainsi que Philippe Nourtier devient armateur et qu'il s'installe à Vlissingen, sur la rive nord de l'embouchure de l'Escaut.

Là commence pour la famille une nouvelle vie faite de travail et de prière, une vie toute entière marquée par la pensée de l'enfant perdu, car Suzanne est hantée très souvent la nuit par le même cauchemar : son petit garçon l'appelle au secours et elle est sur la rive, incapable de l'aider... Les parents écrivent bien sûr au beau-frère Gambier, au frère Nourtier de Vergies, etc. Leurs lettres restent sans réponse ; en fait elles n'atteignent pas leurs destinataires...

Toujours à l'affût de nouvelles, Philippe et Suzanne interrogent tous les émigrants français fraîchement arrivés dans leur ville, mais ceux qu'ils rencontrent ne viennent pas de la même région du Vimeu et ne leur apprennent rien.

À plusieurs reprises Philippe envisage de revenir à Heucourt, mais il en est empêché par la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui voit Louis XIV pénétrer dans les Pays-Bas espagnols, puis par la guerre de succession d'Espagne qui provoque encore des campagnes militaires dans ces territoires qu'il faudrait

traverser. Les années passent et Philippe finit par renoncer à ce voyage. Il n'est plus dans la force de l'âge ; son fils, s'il a survécu, est maintenant grand et n'a plus besoin de lui et, s'il a péri, peu de gens doivent pouvoir lui expliquer comment.

          Finalement les parents ne sauront jamais ce qu'il est advenu de leur petit Louis.

## X

Dans la maison des Gambier un conseil de famille improvisé se réunit. Comment faire face à la nouvelle situation ?

La maison est grande et peut certes accueillir les deux enfants, mais ne serait-il pas plus judicieux, au moins provisoirement, que ceux-ci continuent à habiter la maison de leurs parents ? Cela pourrait retarder la découverte de la fuite du reste de la famille et les poursuites éventuelles. Lorsque cette fuite sera connue, il faudra convaincre le curé et les autorités que les deux enfants sont devenus de vrais catholiques et que c'est pour ce motif que les parents ne les ont pas emmenés. Suivant la manière dont cette version des faits sera reçue, il faudra aviser.

Effectivement la présence et l'activité des deux enfants dans leur maison diffèrent de deux jours le moment où l'absence de leurs parents devient patente et est signalée. Feignant l'étonnement, l'oncle Gambier intervient alors pour demander la tutelle provisoire des enfants, s'engageant à leur donner une instruction de bons chrétiens. En son for intérieur il s'engage surtout à leur faire connaître la Bible et les vérités auxquelles leurs parents ont adhéré, alors que le curé comprend qu'il s'engage à en faire de bons catholiques. Ainsi chacun est satisfait.

La justice s'empare quand même de l'affaire de la fuite hors du royaume, contraire aux édits. Les fuyards sont déclarés « morts civilement ». Sans qu'il soit nécessaire de faire état du testament remis à l'oncle Nourtier, les deux enfants sont mis en possession des biens de leurs parents sous la tutelle confirmée de leur oncle, tutelle à laquelle le curé ne fait pas obstacle. Les enfants sont certes surveillés comme enfants de huguenots en fuite, mais sont en sécurité dans le cercle familial et à l'abri du besoin.

L'oncle Gambier prend chez lui les deux enfants, mais veille à ce que la maison des Nourtier ne soit pas à l'abandon. Il y loge un ménage de paysans, à charge pour eux de tenir la maison en bon état. Il veille par ailleurs à ce que les bêtes et les terres des Nourtier continuent à être bien entretenues.

Ainsi entourés de l'affection et de la sollicitude de leurs oncle et tante Gambier, Élisabeth et Louis grandissent dans cette France intolérante du XVIII<sup>e</sup> siècle. Devant la nécessité de s'adapter à une situation incontournable, grâce à leur affection réciproque, le traumatisme de la nuit au cours de laquelle leurs parents sont partis s'estompe peu à peu et laisse dans les esprits des deux enfants, et particulièrement dans celui de Louis, une empreinte indélébile mais apaisée.

Les deux enfants adoptent un comportement de catholiques « tièdes », sans zèle ni provocations. Par prudence ils se conforment aux exigences du formalisme extérieur du catholicisme, formalisme qui reste sans conséquences sur leur foi car ils restent fidèles aux convictions de leurs parents, convictions entretenues par leurs oncle et tante. Élisabeth et Louis vont rarement à la messe, arrivant le plus tard possible au cours de la cérémonie, trouvant toujours quelque excuse de travail pour justifier leur comportement. À la confession ils ne racontent que des vétilles, reconnaissant néanmoins sans difficulté leur peu d'empressement à assister aux offices.

Dans le cercle familial ils continuent à lire la Bible en cachette et à profiter de l'enseignement qui va de pair avec cette lecture. C'est ainsi qu'ils font leur, petit à petit, le principe de primauté de la conscience sur l'obéissance et qu'ils arrivent à comprendre et à approuver la décision de départ de leurs parents. Ce départ est, bien évidemment, souvent évoqué ainsi que l'espoir, toujours présent, d'avoir des nouvelles des fugitifs, mais les jours,

les mois et les années passent sans que l'on entende parler des absents.

En dépit de leurs réticences religieuses, Élisabeth et Louis se marient devant le curé d'Heucourt, parce que la rigueur des édits leur fait peur, parce qu'il n'y a pas de pasteur clandestin de passage, parce qu'il n'y a guère d'autre solution qui s'offre à eux en ce début de XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils épousent l'un et l'autre des enfants de « nouveaux convertis », nés comme eux peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, des soi-disant catholiques en qui a été semée la graine de la Réforme.

Élisabeth va vivre avec son mari à Inval-Boiron, à quatre lieues d'Heucourt, alors que Louis reste avec sa femme dans la maison familiale. Il y attend le retour de ses parents, sans trop y croire car les édits royaux ne vont pas dans le sens d'une modération religieuse. Il vieillit donc sans savoir ce que sont devenus ses père et mère, ses frères et sœur. Marqué par son aventure de jeunesse, il parle à ses enfants des grands-parents inconnus qu'il espère revoir et des raisons qui les ont amenés à partir. Il les élève dans la recherche de la compréhension des vérités évangéliques, dans la soif de la liberté.

À partir du moment où les huguenots de Picardie commencent à savoir que des pasteurs exercent dans les garnisons hollandaises le long de la frontière du Nord, c'est-à-dire vers 1710, les couples de fiancés sont de plus en plus nombreux à chercher là-bas la bénédiction de leur union. Louis a la joie de voir que son éducation porte ses fruits : son fils Louis choisit comme épouse une jeune fille huguenote de Chipilly et fait avec elle le long chemin qui mène à Tournai.

Lorsque Louis arrive au soir de sa vie, la vie en France est toujours très dure pour les huguenots. Certes on ne traîne plus les cadavres sur des claies avant de les jeter aux ordures, mais l'ordonnance du roi du 9 avril 1736 a rendu très coûteux le fait de

vouloir vivre et mourir dans la religion réformée. Par la complexité administrative et la pression financière, tout a été fait pour dissuader les huguenots de rester fidèles jusqu'à la mort et pourtant nombreux sont ceux qui persistent.

Louis a demandé que l'on n'avertisse pas le curé d'Heucourt de son agonie. Ce n'est donc qu'après le décès que son fils Louis va voir le curé en vue de l'inhumation. Mais le curé, n'ayant pas été appelé pour donner les derniers sacrements, juge qu'il s'agit d'un catholique relaps ayant vécu, avec sa famille, dans la religion prétendue réformée et refuse l'ensevelissement ecclésiastique dans le cimetière d'Heucourt : un cadavre huguenot pourrait communiquer son hérésie aux cadavres des bons catholiques !... Le curé délivre un billet sur lequel il explicite son refus.

Muni de ce billet le jeune Louis va trouver le bailli d'Airaines pour obtenir l'autorisation d'enterrer son père. Il obtient, moyennant finance, un ordre pour faire examiner l'intéressé par un médecin auquel il revient de constater la mort. Le médecin se rend à Heucourt, constate le décès, certifie qu'il y a nécessité pour la santé publique d'inhumer le vieux Louis dans les plus brefs délais et réclame ses honoraires.

Avec ce certificat, le jeune Louis retourne auprès du bailli le quel, moyennant une nouvelle contribution financière, délivre le permis d'inhumer en terre profane. Il mandate en même temps un huissier pour assister à l'inhumation qui doit avoir lieu dans les règles fixées par l'ordonnance, c'est-à-dire après le coucher du soleil, avec une assistance de moins de vingt personnes et sans qu'il soit chanté de cantique. Bien évidemment il faut payer aussi l'huissier...

Ainsi prend fin la vie de Louis dans son village natal.

## XI

La mort d'un enfant est toujours un drame qui ne cicatrise jamais tout à fait, mais la disparition d'un enfant, sans que l'on sache ce qu'il a subi, s'il est vivant ou mort, est une plaie vive qui ronge sans fin l'âme des parents. Philippe et Suzanne Nourtier font partie de ceux qui ont connu cette torture morale lancinante. Ils n'ont pas pu revenir à Heucourt car la liberté de conscience qu'ils appelaient de leurs vœux a mis beaucoup plus de temps qu'ils ne l'espéraient à être introduite en France. Ils n'ont jamais su ce qu'était devenu leur petit Louis et n'ont pas revu leurs enfants laissés en France. Ils n'ont pu qu'essayer d'imaginer ces vies loin d'eux et, dans le contexte général de l'époque et dans leur cas particulier, l'imagination n'a pas dû favoriser l'optimisme !

Les parents étaient peu inquiets sur le sort de leur fille Élisabeth laissée dans un contexte familial favorable, ils souffraient seulement de l'éloignement, du trop-plein de leur affection qu'ils ne pouvaient pas lui témoigner. Mais comment ne pas imaginer le pire pour Louis ? Tous les jours de leur vie Philippe et Suzanne ont ressassé l'histoire de leur fuite de Picardie, les circonstances de cette nuit tragique au cours de laquelle ils ont perdu leur enfant. Ils ont cherché quelles avaient été leurs erreurs, n'en ont pas trouvé mais ont cultivé un sentiment de culpabilité insurmontable. Cette douleur persistante a marqué la vie de cette famille de façon indélébile.

La réussite de Philippe dans ses entreprises, la prospérité de ses enfants et petits-enfants n'ont pas pu faire oublier le souvenir de l'enfant perdu. À force de répéter les péripéties de cette nuit au cours de laquelle le petit Louis a disparu, cette histoire s'est agglomérée au patrimoine familial transmis verbalement de

génération en génération parmi les descendants de la famille Nourtier et cela pendant trois cents ans. Bien sûr les détails de la nuit du drame ont subi quelques modifications au fil du temps, mais le fait même de la perte de l'enfant a traversé les siècles.

Ce patrimoine familial aurait pu rester ignoré, mais un Hollandais du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, intéressé par ses racines picardes, est venu en France voir ce village d'Heucourt dont la tradition verbale lui avait transmis le nom. À l'issue de son voyage il a mis par écrit les souvenirs de son périple en Picardie et a raconté par la même occasion ce que cette même tradition familiale avait transmis sur la fuite hors du royaume de France.

C'est par un hasard compliqué, et près de vingt ans après qu'il a été écrit, que nous sommes entrés en possession de ce texte de monsieur J. G. van Niftrik. Il faisait état de l'émigration de Philippe Nourtier avec sa femme et trois enfants, de son installation à Vlissingen et surtout de la perte en cours de route d'un fils Louis « tombé du coche » au cours de la fuite<sup>4</sup>. Ce descendant de Philippe et Suzanne Nourtier avait été particulièrement touché par cette histoire, car il avait dû lui-même fuir devant les nazis en 1940 et laisser aux Pays-Bas deux enfants qui sont tombés aux mains des Allemands et ont été emprisonnés. La similitude des deux histoires lui a donné envie de connaître la terre de ses ancêtres et il a profité de vacances pour venir avec sa femme découvrir le village d'Heucourt<sup>5</sup> où il a pu rencontrer quelques autres descendants Nourtier dont les familles sont restées sur place depuis trois siècles.

Ce récit est arrivé dans nos mains dans les années 1970, alors que ma femme et moi commençons à vérifier et compléter

---

<sup>4</sup> Une autre version, recueillie par un autre canal hollandais, raconte qu'un des enfants serait tombé d'une charrette de foin dans laquelle il était caché.

<sup>5</sup> Aujourd'hui le village s'appelle Heucourt-Croquoison.



les renseignements généalogiques que nous avons glanés. Il est tombé à point pour nous aider à comprendre cette lointaine histoire familiale. Parmi les ancêtres de ma femme nous connaissons Élisabeth Nourtier, épouse de Pierre Leclercq, et Louis Nourtier, époux de Madeleine Delassus. Nous savions qu'Élisabeth et Louis étaient frère et sœur et que leurs parents avaient émigré mais nous ne savions pas pourquoi ces deux enfants étaient restés à Heucourt. Ce dont nous étions sûrs c'est que la descendance de ces deux rameaux était restée très protestante.

L'histoire racontée par monsieur van Niftrik a donné un autre relief à nos recherches. Si la tradition verbale hollandaise n'a rien retenu concernant Élisabeth, c'est évidemment parce qu'elle n'a pas subi le même sort que son frère, donc qu'elle est volontairement restée à Heucourt. Si Louis a grandi et a eu des descendants à Heucourt, parmi lesquels figure mon épouse, c'est parce que *l'enfant perdu* est revenu dans son village natal, près de sa sœur.

Par le jeu d'un concours de circonstances imprévisibles, Louis a été séparé de ses parents mais a pu se remettre de ce drame grâce à l'entourage familial dont il a bénéficié à Heucourt. En revanche pour la famille émigrée aux Pays-Bas l'incertitude sur le sort de l'enfant perdu a provoqué un traumatisme profond que le temps n'a pas effacé.

Cette histoire qui met en jeu la foi, l'amour parental et la fidélité de la mémoire concerne mes enfants puisqu'il s'agit de leurs ancêtres. C'est pourquoi j'ai voulu la raconter, pour qu'à sa lecture les descendants de cette famille Nourtier se persuadent qu'il y a des valeurs qui méritent que l'on sacrifie beaucoup de choses, même s'il y a des sacrifices qui laissent des cicatrices indélébiles.



## ÉPILOGUE

C'est par ces mots que se termine le petit livre rouge dont Jules a entrepris la lecture quelques jours plus tôt. Il lit les dernières pages un après-midi pluvieux interdisant toute activité extérieure. Au fil des pages il s'est identifié au petit Louis. Il a été alternativement ému, impressionné, bouleversé. Toutes ces nuits, sans oser en parler à ses grands-parents de peur qu'on ne l'autorise pas à poursuivre sa lecture, il a rêvé de fuite et de poursuite, il s'est vu perdu et retrouvé, il a cherché ses parents et s'est senti abandonné dans un pays étrange avant de comprendre, à son réveil, qu'il était en vacances chez ses grands-parents et que ses parents ne l'avaient pas abandonné.

Revenant dans le monde réel de ses quinze ans, il réalise à quel point il a de la chance de pouvoir vivre libre dans un pays en paix, priant Dieu avec ses parents comme il l'entend, sans que quiconque lui en fasse grief.

Le fait de savoir que l'enfant perdu est son ancêtre lointain ne l'impressionne pas vraiment, tant il a du mal à réaliser le lien concret entre cet enfant vivant en 1690 et lui, vivant au XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois il se sent concerné par cette histoire. Il cherche son grand-père pour lui rendre le petit livre.

- Dis, Grand-Père, c'est toi qui as écrit ce livre, mais est-ce que c'est une histoire ou bien est-ce que c'est vraiment arrivé ?

- C'est une bonne question. Il y a dans ce livre un fond d'histoire vraie et une dose d'invention de ma part. Il est certain que les paroles échangées entre les personnages du livre, il y a trois cents ans, n'ont été recueillies par aucun magnétophone, c'est moi qui les invente. Il est vrai en revanche que la famille de Philippe Nourtier a existé et a émigré après la révocation de l'édit de

Nantes. Il est exact que des passeurs faisaient franchir les cours d'eau en dehors des ponts à l'aide d'espèces de huches, comme je l'ai écrit. Il est certain que Louis a été perdu en cours de route et est revenu dans son village, en revanche on ne connaît pas avec certitude les circonstances qui ont provoqué le drame. Il est avéré que Louis avait une sœur Élisabeth qu'il a retrouvée en revenant à Heucourt. Philippe Nourtier et sa femme se sont effectivement installés aux Pays-Bas avec trois enfants. Il est exact que nous avons appris cette histoire d'enfant perdu sur la route de l'exil par l'intermédiaire d'un récit écrit par un descendant hollandais de ce couple émigré. Donc le fond de l'histoire est réel même si les détails sont imaginés.

Mais cette histoire va au-delà de l'anecdote familiale. J'ai voulu attirer l'attention sur les méfaits de l'intolérance. Tu as vu les malheurs qui ont frappé nos ancêtres parce que leurs contemporains n'acceptaient pas qu'ils pensent autrement qu'eux. N'oublie pas, quand tu rencontreras quelqu'un qui ne pense pas comme toi, quel que soit le sujet de votre différence de vues, que ton interlocuteur a le droit de penser comme il le veut. Ne sois jamais intransigeant dans ta manière de concevoir le monde, sois au contraire un farouche défenseur de la liberté de conscience de l'autre. C'est une condition indispensable pour que le monde dans lequel tu vivras soit fraternel.

Toutes les questions provoquées par cette lecture viennent aux lèvres de Jules qui est heureux d'avoir son grand-père à sa disposition.

- Si Louis est l'ancêtre de Grand-Mère, c'est donc aussi l'ancêtre de Maman ?

- Parfaitement, répond le grand-père, et si c'est l'ancêtre de ta maman c'est donc aussi le tien.

- Cette histoire est passionnante, dit Jules, je crois que j'ai eu raison de désobéir et d'allumer ton ordinateur l'autre jour !

- Sauve-toi vite si tu ne veux pas que je te donne maintenant la punition que tu méritais l'autre jour ! dit le grand-père d'un ton rieur qui dément la sévérité de ses paroles.

Il attire le jeune garçon vers lui et l'embrasse très fort en lui disant :

- J'espère que tu ne seras jamais un enfant perdu et, si cela devait arriver un jour, il faudrait que tu te souviennes que tu disposes d'un refuge sûr dans la maison de tes grand-parents.

\*\*\*